N° 287 — 181me année — Un numéro : 10 centimes — Mardi 9 Décembre 1919

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Franco domicile . .	15.—	7.50	3.75
Etranger	33.—	16.50	8.25

Abonnements au mois.
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numero aux kiosques, gares, dépôts, etc.

Téléphone 207

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 0.20. Prix minim. d'une annonce 0.50. Avis mort. 0.25; tardifs 0.40 et 0.50.
Suisse, 0.25. *Etranger*, 0.30. Minimum p' la 1re insert.: prix de 5 lignes. Le samedi 5 ct. en sus par ligne. Avis mort. 0.30.
Réclames, 0.50, minimum 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de VALANGIN

Administrateur communal

La Commune de Valangin met au concours la place d'administrateur communal. Le cahier des charges est déposé au bureau communal où il peut être consulté. Les offres avec prétentions seront reçues jusqu'à jeudi 11 ct, à 6 h. du soir, avec la mention **Offres pour administrateur communal.** L'entrée en fonctions aura lieu immédiatement après la nomination.

Valangin, 4 décembre 1919.

Conseil communal

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

GARDE-POLICE

Le poste de garde-police de Cormondrèche est à repourvoir pour le 1er janvier 1920.

Le cahier des charges peut être consulté au Bureau communal, à Corcelles, où tous les renseignements concernant ce poste seront donnés.

Les offres de service accompagnées des certificats et références sont à adresser par lettre au Conseil communal jusqu'au vendredi 12 décembre 1919, à midi.

Corcelles-Cormondrèche, le 5 décembre 1919.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Immeuble de rapport

A vendre à l'Evole, bel immeuble de rapport, en excellent état d'entretien, renfermant quatre appartements soignés de 5 et 6 pièces, avec jardin pour le rez-de chaussée. Exposition au midi et vue étendue. S'adresser à M. Frédéric DUBOIS, régisseur, St-Honoré 3, ou au notaire Ph. Dubied, rue du Môle.

Immeubles à vendre

Les immeubles portant les Nos 2 et 4 et le No 12, de la rue des Chavannes sont à vendre. Placement avantageux. Le prix des immeubles portant les Nos 2 et 4 pourrait être payé en argent français.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Henri Chédel, avocat et notaire, St-Honoré 2, Neuchâtel.

Immeuble à vendre

Quai des Alpes, 4 appartements de 7 chambres confortables. Jardin, belle vue. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Propriété

sise à

Cormondrèche

à vendre, pour entrée en jouissance le 1er mars 1920, ou plus tôt, comprenant maison d'habitation avec grandes dépendances, jardin de plus de 2000 m², verger ; eau et électricité. Pour visiter, s'adresser à Mlle Gerster, à Cormondrèche, et, pour traiter, à M. G. Gerster, Evole 31 a, à Neuchâtel.

Immeuble

A vendre grand immeuble situé au centre de la ville, d'un revenu d'avenir, facilement transformable en ateliers. Conviendrait pour industriels ou commerçants. Prix très avantageux.

Demander l'adresse du No 717 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre, pour époque à convenir,

l'immeuble

Fausses-Brayes No. 7 et rue du Neubourg, renfermant 6 logements de 2 et 3 pièces et dépendances, un local à l'usage d'entrepôt et de bonnes caves. - Etude Ph. Dubied, notaire.

Quai des Alpes

On offre à vendre, au Quai des Alpes, un bel immeuble, renfermant 4 appartements de 6 et 7 pièces, chambre de bains, chauffage central, jardin. S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, Epancheurs 8.

Enchères de vignes à Auvernier

Lundi 15 décembre 1919, à 4 h. après midi, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, le tuteur de M. Fritz-Louis Bachelin fera vendre par enchères publiques :

Article 46, Tombet, vigne de 377 m².
Article 48, La Pierre, vigne de 284 m².

Pour renseignements, s'adresser au notaire E. Paris, à Colombier.

Office des Poursuites du Val-de-Travers

Vente d'immeuble

1re enchère

Le samedi 13 décembre 1919, dès 3 h. du soir, à l'Hôtel de la Poste, à Fleurier, il sera procédé, sur la réquisition d'un créancier hypothécaire, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, appartenant au citoyen Gunther Johann-Gottfried, ébéniste, et à sa femme née Lienhard Aline, à Fleurier, savoir :

Cadastre de Fleurier

Article 967, plan folio 12, Nos 167, 168, 271, 272, 273, rue du Pont, bâtiment et jardin de 479 m².

Maison locative en parfait état d'entretien, renfermant 4 logements et toutes dépendances ; grands locaux au rez-de-chaussée, servant actuellement d'atelier de menuiserie et de salle d'exposition de meubles.

Sur le No 271 est construit un hangar pour automobile.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble ainsi que pour les servitudes y relatives, l'extrait du registre foncier peut être consulté à l'office.

Les conditions de cette première vente sont déposées à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit.

Môtiers, le 6 décembre 1919.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé, Eug. Keller.

VILLA

A vendre à Bel-Air, jolie villa de 12 pièces pouvant être divisée en 2 ou 3 appartements. - Situation abritée et belle exposition au soleil. - Disponible pour le 24 juin 1920. - S'adresser Etudes des notaires Ph. Dubied, rue du Môle, et Petitpierre & Hotz, rue des Epancheurs.

Beau sol à bâtir

sur la route cantonale, 1440 m², territoire Peseux, et une

maison

au centre du village à vendre. S'adresser chez M. René Thévenaz, rue des Meuniers, No 1. Peseux.

A VENDRE

aux Parcs, **MAISON** locative de construction récente, 3 logements de 3 chambres, dépendances et jardins.

Prix 32,000 fr.

Pour visiter et traiter, s'adresser à G. Bertholet, Catéchisme 14. Neuchâtel.

A vendre

une propriété

avec maison de 8 chambres et 1500 m² de jardin. Belle situation aux abords de la ville. Entrée en jouissance à convenir. Pour renseignements, s'adresser à l'Etude **Petitpierre & Hotz**, Epancheurs 8.

A VENDRE

Meubles

d'occasion

A vendre 8 lits complets, dont 2 jumeaux, tous en très bon état ; 1 mobilier de salon, 1 buffet de service, 1 tables à rallonges, 6 chaises de salle à manger, 1 grand régulateur à poids, des commodes, des glaces, des canapés, des divans, de belles draperies, des tableaux, 1 grande baignoire en zinc, et quantité d'autres articles.

Chez M. Meyrat, Neubourg 5. Neuchâtel.

Beau potager

à l'état de neuf, avec bouilloire et grille à vendre. S'adresser Peseux, Temple, No 1, 2me.

FOIN

1re qualité, 15,000 kg., à vendre. **CHEVAUX** à vendre ou à louer. Weber, ruelle du Blé 1, Neuchâtel.

VIOLON

ayant déjà servi, en bon état, à vendre. Prix 80 fr. Offres écrites sous V. J. 751 au bureau de la Feuille d'Avis.

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE TIMBRES en caoutchouc et en métal

LUTZ-BERGER

17, Rue des Beaux-Arts, 17

Meubles d'occasion

1 table de salon, ovale, acajou
1 table de salon, ronds, noyer
1 jolie petite table, noyer ciré
2 jardinières Le XV, bois noir, caisse en zinc, pouvant aisément se transformer en tables.
1 console empire, acajou, dessus marbre.
2 chaises Le XV.
1 table de nuit.

C. STROELE, tapissier
Mont-Blanc, 4

Seul le bas à

Varices INEX

en tissus sans caoutchouc,

soulage toujours **guérit** souvent **empêche** les varices de se développer et les complications de survenir.

Ceintures en tous genres
Prix très modérés

Manufacture INEX
Rue du Midi 14, LAUSANNE

Jolie poussette

à l'état de neuf, à vendre. Boulangerie, Chavannes 15.

OCCASION

Beau pardessus à vendre. S'adresser Vve Gattiker, rue du Câble, St-Blaise.

2 bons potagers

Nos 12 et 13, avec marmites, à vendre. S'adresser Evole 6, à l'atelier.

Futaille

A vendre en bloc, au plus offrant, des fûts de transport en bon état, tels que demi-pipes, pièces et feuillettes ; cette futaille a été revisée et en partie cerclée à neuf. Pour renseignements et offres, s'adresser à Th. Schenker, Auvernier, No 38. Téléphone 16.13.

A vendre plusieurs

Coqs minorques

âgés de 8 mois, pure race, descendant de primés. Magnifiques sujets pour la sélection. Prix depuis 20 fr. pièce. — S'adresser à L. Strauss, Beau-Lieu, La Coudre.

Canapé

moquette, avec coussins, commode à vendre. La Vendangeuse, Chavannes 17.

CHEZ VICTOR

Rue St-Maurice 5

A vendre 2 canapés, 1 bureau 3 corps, 1 table ovale, salon (sculpté), 2 potagers, dont 1 à 2 trous, sur pieds, tables carrée et de nuit, 1 petit dressoir, armoire 1 porte, table de jeux, fauteuil jonc pour bureau, 1 charrette à 2 roues, lit fer pour enfant, 1 banque de magasin, 12 tiroirs.

Pendant les fêtes, joli choix de jouets d'occasion.

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
Téléphone 12.32

Bon lit complet

à une place, très propre et peu usagé, à vendre. — S'adresser Promenade Noire 5, rez-de-chaussée.

PARDESSUS

drap noir, état de neuf, un complet et divers effets d'habillement pour hommes, taille moyenne, à vendre. Offres écrites sous R. A. 766 au bureau de la Feuille d'Avis.

Bonne vache

grasse pour la boucherie, à vendre. S'adresser à M. Ami Geiser, Maison-des-Bois sur Enges

2 bœufs

pour la boucherie à vendre. Demander l'adresse du No 768 au bureau de la Feuille d'Avis.

3 porcs gras

à vendre pour la boucherie. — Jules Matthey, Faubourg du Crêt 12.

A vendre, faute d'emploi,

robe de soirée

neuve, en crêpe de Chine et chiffon noir.

Demander l'adresse du No 765 au bureau de la Feuille d'Avis.

Lit d'enfant

à vendre. S'adresser Gibraltar 13, rez-de-chaussée.

Poussette

sur courroie à vendre. Parcs 47, 4me.

AUX PRODUITS D'ESPAGNE

Pour les fêtes, prenez vos avances.

Poules, Poulets, Lapins, Lièvres, Salamis, Salamettis, Charcuterie de campagne, etc.

Demander tickets d'escompte.

Jules LESEGRETAIN Fils, Rue du Seyon.

Sapins de Noël

J'informe mon honorable clientèle qu'à partir de lundi 8 décembre jusqu'au 24, mon dépôt se trouvera cette année rue St-Maurice, vis-à-vis du Bazar Schinz & Michel, ainsi qu'au Temple-Neuf, Magasin de primeurs « A la Mouche ».

Beaux choix de

petits sapins

de table avec pieds ainsi qu'en cache-pots naturels.

Tous les jours, arrivage de

verdure

extra-fraîche.

A. BOURQUIN, jardinier, Valangin.

Qui sera Conseiller fédéral ?

Nouveau jeu de composition toute originale et de grande actualité, édité par la maison HERTIG & Cie, BIENNE

En vente dans les bazars et papeteries.

Demandez prix courant illustré des jeux de familles SUISSES. P. 3837 U.

OCCASION

A vendre 1 magnifique armoire neuve, à 2 portes, sapin verni, 1 joli pupitre d'écolier, bois dur, 1 bureau d'enfant, 1 machine à coudre à pied, 3 belles tables rondes dont 1 neuve, et 1 ovale, 3 lits dont 1 à 1 place ½, complets, 1 bois et sommier à 1 place, 1 pour enfant, en bois, 1 sommier pour lit à 2 places, 1 pupitre à 2 corps, pour bureau, 2 chaises neuves, 2 potagers à gaz, 1 beau calorifère Junker & Ruh, 2 fours à gaz, plusieurs fourneaux à pétrole, 1 belle vitrine d'étalage, à 3 glaces, 2 étagères, 1 magnifique lustre pouvant être transformé à l'électricité, des lustres à gaz, des lampes à suspension, de jolis tableaux et cadres, ainsi qu'une quantité d'articles de tous genres.

Encore quelques jolies blouses neuves bas prix.

Magasin ouvert cette semaine, tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. ½. Moulins 27.

1 petit calorifère

« Eskimo 50 », en bon état, et tuyaux, 60 fr., 1 métronome simple, neuf, 10 fr., à vendre. Atelier mécanique, Parcs 50.

CAFÉ

J'offre directement aux consommateurs : café vert, garanti, de qualité supérieure, à 1 fr. 65 la livre ; grillé à 2 fr. 15 la livre, en sacs de 2 ½, 5, 10 et 15 kg., contre remboursement. Jean Lépori, Importateur de Café, à Massagno près Lugano (Tessin). J. H. 3086 Lz.

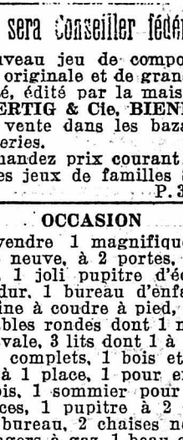

Fr. 85.—, payable fr. 5.— par mois. Escompte au comptant. Se fait en trois grandeurs, fr. 95.— et fr. 130.—. Sonnerie heures et demi-heures. Joli cabinet façon moderne. Coins arrondis.

Montres aux mêmes conditions.

D. ISOZ,
Sablons 29, Neuchâtel.

25 Fr. — **Chaussures Américaines** — Trois articles réclame

Envoi contre remboursement. Toute paire ne convenant pas est échangée.

A. Brodequins de travail, net 25 fr.
double semelles, ferrage léger, languette à soufflet

B. Bottines Derby dames, forme élégante américaine, talon 4 cm., net **Fr. 25.**

C. Bottines Derby hommes, simple semelle, forme américaine élégante, net **Fr. 28.—**

28 Fr.

Chaussures **Pétremand**, Moulins 15, Neuchâtel
VOIR NOS VITRINES

Une Machine à Coudre **Singer** *Constitue un* **CADEAU** -DE- *Fin d'Année* *Utile & Agréable*

Guarraz Cie — Rues St-Maurice St-Honoré

Capock

Satinettes

toutes les teintes

Reçu un nouvel envoi

Chemises

Fr. 6.— flanelle coton Fr. 6.—

1000 TABLIERS 1000

qualité Ia

toutes les tailles, de 55 à 130 cm.

Cotonnes pour tabliers

grand teint, 100 cm., Fr. 2.75

Occasion unique

Tapis de table

toujours les plus bas prix

Recettes pratiques

de cuisine, de médecine, de jardinage ; procédés et conseils indispensables aux femmes sont dans l'**Agenda ménager romand**. Fr. 2.40 chez Payot & Cie, à Lausanne, Genève, Vevey, Montreux et chez tous les libraires. J. H. 38587 C.

UNE POUSSETTE ANGLAISE bien conservée, à vendre. Louis-Favre 24, 3me.

Demandes à acheter

ANTIQUITÉS

vieux meubles, gravures anciennes, pendules neuchâteloises et françaises, argenterie ancienne, etc, sont achetés à de très hauts prix par la maison E. Dubois, place du Marché 7. — Sur demande, l'on se rend à domicile.

On achèterait quelques

poussines

ou poules. — Offres avec prix à Arthur Beuret, Corcelles.

On demande à acheter d'occasion un

buffet de service

ou dressoir pour chambre à manger. Offres écrites à M. F. P. 50 Cortaillod.

On demande à acheter

d'occasion : garnitures de lavabo, seau de toilette et cruche.

Même adresse,

A VENDRE

1 fer à repasser, à alcool, et table de fumeur, avec accessoires, neufs. Quai Suchard 4.

PIANO

en bon état est demandé. Ecrire Poste restante, C. D. 21.

En grandes et petites quantités, je suis acheteur de tous

jouets d'occasion

Carte suffit sous A. S. 526 au bureau de la Feuille d'Avis. co

On désire acheter un

piano

d'occasion. — Paiement comptant. — Faires offres, en indiquant prix et marque, sous « Piano », Case postale 175, Neuchâtel. F. Z. 773 N.

AVIS DIVERS

On demande à louer tout de suite

machine à écrire

offres case postale 1567 Ville.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES - Neuchâtel

Mardi, 9 décembre 1919, à 8 h. ¼

SECOND ET DERNIER

Récital BEETHOVEN

donné par

Emile FREY

PROGRAMME :

Sonate op. 109 en mi majeur. — Sonate op. 106 en si bémol majeur.

Piano de concert BECHSTEIN de la maison Hug & Cie

Prix des places : Fr. 3.—, 2.— et 1.50. Billets en vente chez Hug & Cie, magasin de musique, et le soir à l'entrée de la salle.

EGLISE NATIONALE

Le Collège des Anciens de la paroisse française de Neuchâtel convoque les électeurs et les électrices en

Assemblée de paroisse

le lundi 15 décembre 1919, à 8 heures du soir

à la Chapelle des Terreaux

Ordre du jour :

Désignation d'un candidat au poste de pasteur devenu vacant ensuite de la démission de M. le pasteur Henri DuBois.

ANVERS - NEW-YORK

Nous nous permettons d'attirer l'attention des personnes désirant se rendre en **Amérique du Nord** sur la réouverture du service de passagers de la

RED STAR LINE

Le prochain départ d'Anvers aura lieu en date du 31 décembre 1919 et sera effectué par le grand paquebot postal LAPLAND.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Agents généraux pour la Suisse : KAISER & Cie, 58, Elisabethenstr., BALE.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 12 décembre 1919, à 8 h. du soir

CONFÉRENCE

par M. **Ulysse Cosandey :**

La souffrance de l'humanité

INVITATION CORDIALE A TOUS

Caisse d'assurance du bétail bovin du Val-de-Ruz

Les membres de la Caisse d'assurance du bétail bovin du Val-de-Ruz sont convoqués en

assemblée générale

dimanche 14 décembre 1919, à 2 h. ½ après midi, à Cernier, Salle du Tribunal.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal.
2. Fixation du taux des primes pour 1920.
3. Questions éventuelles.

Le Comité.

Restaurant de la Promenade

RUE POURTALES 5-7

DINERS et SOUPERS à prix fixe
RESTAURATION à toute heure
Billards - Salle à manger au premier étage - Salle pour sociétés
On prendrait des pensionnaires
VINS et LIQUEURS de premier choix — Service soigné
Se recommande, le nouveau tenancier :
Henry SCHEN-GYGAX

Achevages 9 ¾ ancre

soignés seraient à sortir à domicile, à de bons acheveurs. S'adresser à la Fabrique d'horlogerie J. H. 10258 J.

« La Glycine » à Bienne

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital : Fr. 100.000.000 — Réserves : 31.000.000

La Société de Banque Suisse reçoit des Dépôts de fonds contre

Obligations

(Bons de Caisse)

pour une durée de 1 à 5 ans ferme, au taux de

5 %

Ces Obligations sont remboursables à échéances fixes ; elles sont munies de Coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral.

Elle délivre des

LIVRETS DE DÉPOT, 4 %

jusqu'à concurrence de la somme de fr. **20.000**

AVIS

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ☜

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Cas imprévu

A louer joli logement de 3 chambres, pour la fin de janvier. Trésor 11, 3me, à gauche.

Appartement de 4 chambres, balcon et toutes dépendances à louer pour le 24 mars, à personnes tranquilles.

Demander l'adresse du No 763 au bureau de la Feuille d'Avis.

A LOUER, à 1 ou 2 dames tranquilles,

un appartement

de 5 ou 6 pièces, situé au 1er étage d'une petite maison, dans le quartier de la Promenade. Prix de 1800 à 2000 fr. Adresser les offres et demandes de renseignements par écrit à MM. Clerc, notaires. c. o.

Dame seule cherche

compagne d'appartement

chauffage central, concierge. — Offres écrites Case postale 1079, Neuchâtel.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée à monsieur rangé. S'adresser Concert 6, 3me, à gauche.

Dame seule, habitant grand logement avec terrasse, désire trouver une

DAME SEULE

honnête, pour partager son logement. S'adresser Châtelard 3, 1er étage, Peseux.

Jolie chambre meublée, éclairage électrique, chauffage central. — Parcs 62.

Chambre indépendante, au soleil, meublée ou non, chauffable, électricité. 24, Port-Roulant.

Belle chambre bien meublée, avec ou sans pension, pour monsieur sérieux, soleil, balcon, vue sur le lac. Jouissance d'un salon si on le désire.

Demander l'adresse du No 760 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie grande chambre au soleil, avec pension, pour 1 ou 2 jeunes gens aux études. Gibraltar 2, au 1er.

Jolie chambre meublée. Rue Purry 6, au 1er étage.

Pour le 15 décembre, une grande belle chambre, à 1 ou 2 lits. Pourtalès 6, 2me étage.

2 chambres meublées. Faubourg du Lac 3, 2me, droite. co

Chambres pour ouvriers à louer. Fahys 21. c.o.

A louer, à Champ-Bougin 28, du 24 décembre 1919 au 24 avril 1920.

deux chambres

non meublées. S'adresser au bureau, Champ-Bougin, No 28.

LOCAT. DIVERSES

A louer, dès à présent,

deux locaux

à Villamont

S'adresser au bureau de la Société de Consommation, Sablons 19. c. o.

Demandes à louer

Demoiselle cherche

CHAMBRE AVEC PIANO

Adresser offres écrites sous N. 758 au bureau de la Feuille d'Avis.

Local

ou GRAND APPARTEMENT

est demandé pour petite industrie, en dehors de ville. — Faire offres écrites sous C. J. M. A. 735 au bureau de la Feuille d'Avis.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

OFFRES

JEUNE FILLE

de bonne famille, voulant se perfectionner dans la langue française,

cherche place auprès d'enfants ou chez médecin ou dentiste

Bonnes connaissances du ménage. Vie de famille préférée à gages élevés. Offres sous Oc. 10932 Y. à Publicitas S. A., Berne. J. H. 16993 B.

Jeune fille

de 18 ans, ayant déjà été en service, cherche place pour faire les travaux du ménage et bien apprendre le français. Vie de famille désirée. Gages d'après entente. Frieda Schwab, Murtenstr., Chiètres.

PLACES

Jeune Fille

pour aider au ménage est demandée. S'adresser au Restaurant du Cercle du Musée.

Pour l'Angleterre

on cherche

femme de chambre

de 20 à 30 ans, bonne couturière, active et obligeante, pour 3 jeunes demoiselles. Connaissance du service non exigée. Bons gages. Voyage payé au bout d'une année. Offres écrites sous G. S. 764 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, dans famille française, jeune

Femme de chambre

sérieuse et active. Gages 40-50 francs. — Offres avec photo à Mme Reuss, Chêne-Bougeries, Genève.

On cherche une

bonne à tout faire

dans petit ménage soigné. Bon traitement et bons gages. Références exigées. S'adresser, de 4 à 9 h., le soir, Bel-Air 14.

On cherche, pour tout de suite,

jeune fille

bien recommandée, dans petit ménage soigné. Bon traitement et bons gages assurés.

Demander l'adresse du No 731 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche une

JEUNE FILLE

pour faire le ménage d'une petite famille, à la campagne. S'adresser à Mme Convert, avenue de la Gare. 9. c. o.

On demande, pour tout de suite,

une bonne

à tout faire. — S'adresser chez Mme Lesegretain, faubourg du Lac 19

EMPLOIS DIVERS

Docteur suisse

Diplôme fédéral

ayant fait plusieurs internats, cherche place dans clinique ou remplacement en ville ou à la campagne. Offres sous chiffres W. 9103 X. à Publicitas S. A., Genève. J.H. 38742 P.

On demande, pour Vevey, entrée tout de suite ou janvier,

très bonnes

VENDEUSES

au courant de l'un des rayons suivants : mercerie, lingerie, bonneterie, tissus en tout genre. Offres écrites sous H. 29487 L., Publicitas S. A., Lausanne.

Jeune homme de 20 ans, intelligent, possédant instruction secondaire, cherche place d'

EMBALLEUR

ou autre emploi dans consommation ou magasin de la Suisse française, afin de se perfectionner dans le français. Gages question secondaire, mais désire avoir frais de voyage remboursés, chambre et pension gratis. Entrée d'après entente. Offres écrites sous H. P. 761 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Fabrique « Invicta », La Jonchère (Val-de-Ruz), demande des

remonteurs de finissages

pour grandes pièces.

Famille suisse de Barcelone cherche demoiselle sérieuse et de toute confiance comme

GOUVERNANTE

pour sa maison et pour un enfant de 4 ans.

Offres avec photo et références détaillées sous chiffres K 1701 L à l'agence de publicité Keller & Co, à Lucerne. J H 3079 Lz

La **Société de Banque Suisse à Bâle** demande

DEMOISELLE

suisse romande, connaissant parfaitement la

sténo-dactylographie française

Entrée immédiate. Faires offres avec prétentions.

Mécaniciens

On demande, pour entrée immédiate, un faiseur d'étampes, un outilleur, un tourneur. Personnes capables peuvent se présenter à Ernest Joho, avenue Fornachon, Peseux.

Ouvrière

Nous cherchons ouvrière pour notre atelier de fabrication. Travail facile et agréable. Manufacture d'ouvrages, Epiney & Micheloud, Mt-Blanc 4.

3 jeunes filles

ayant travaillé sur les aiguilles de montres sont demandées tout de suite. On mettrait au courant celles ne sachant pas travailler. Adresse : L. Bovet & H. Cochet, Comba-Borel 11.

Pâtissier

On engagerait un bon ouvrier pâtissier, sachant travailler seul, entrée tout de suite. S'adresser à Henri Béguin, Travers.

On demande, pour la France,

GARDE

auprès d'un nouveau-né. Entrée 15 janvier. S'adresser Bureau des Amies de la Jeune Fille, Léopold-Robert 18, La Chaux-de-Fonds. P. 24398 C.

Employée de bureau

ouvrières

pour différentes parties, trouveraient places stables tout de suite ou pour époque à convenir. Au besoin, elles seront mises au courant. Personnes sérieuses et adroites peuvent se présenter à Champ-Bougin 28.

La Fabrique INVICTA, La Jonchère, demande des

remonteurs

de finissage pour grandes pièces.

Qui entreprendrait régulièrement quelques grosses

ajustements de roues

petites pièces soignées. S'adresser : Fabrique de Pivotages et Décolletages, Stucker, Billon & Studler, à Dombresson P3556N

Jeune homme, 17 ans, cherche place de

garçon de maison

où il apprendrait à fond le français. Offres à M. Gottfried Bieri, Chaumont.

Pour tailleur

Jeune homme, ayant terminé son apprentissage pourrait entrer tout de suite. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à A. Burri, tailleur Rüttenen près Soleure.

Voyageur

expérimenté et consciencieux cherche place.

Offres écrites sous R. H. 767 au bureau de la Feuille d'Avis.

COMPTABLE

Bureau de la ville demande comme comptable un jeune homme de toute confiance ayant terminé son apprentissage de banque, connaissant la sténo-dactylo et ayant une bonne écriture. Adresser par écrit les offres avec prétentions, sous chiffres S. P. 759, au bureau de la Feuille d'Avis.

Apprentissages

Für einen intelligenten Jüngling mit guter Schulbildung wird Lehrstelle als

ELEKTRIKER

bei einem tuchtigen Meister gesucht, wo er Kost und Logis erhält. Offerten an A. Sernatinger, Bärengraben, Bern.

On demande jeune homme ou jeune fille comme

apprenti de bureau

Petite rétribution immédiate. Adresser offres Case postale 1574, Neuchâtel.

PERDUS

Perdu samedi soir de Gibraltar à Bellevaux

UN PORTE-MONNAIE

contenant une certaine somme. Le rapporter contre récompense à Mlle Zenger, bur. Attinger Frères, P. Piaget 7.

100 fr. de récompense

à celui qui rapportera une étole col en fourrure, avec poches, Sealskin, brun foncé, garnie de fourrure blanche au cou. Elle a disparu samedi le 6 décembre à 11 heures du matin à la gare de Neuchâtel. (Marque de fabrique : Colburn, Los Angeles). On ne fera pas de recherches lors de la restitution.

Adresse : Mrs. Henderson, Bienne, Hôtel Bielerhof. P3850U

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal

CORDONNIER

se recommande pour tous genres de réparations de souliers et sabots. Cité 12, Marin.

APOLLO

Ce soir PRIX RÉDUITS

PROFITEZ

LES FILS DU PEUPLE

en 6 actes, le plus grandiose des Romans *populaires*, plus émouvant que les *Misérables*

Chef-d'œuvre d'une mise en scène invraisemblable

LA FUGITIVE drame américain en 2 actes

Dès vendredi : Mary Miles dans le chef d'œuvre **Le mariage de Mary**

SALLE des CONFÉRENCES, Neuchâtel

Jeudi 18 décembre 1919, à 8 1/4 h.

CONCERT

donné par

JOSEPH SZIGETI

VIOLONISTE, *Prof. supérieur au Conservatoire de Genève*

Au piano d'accompagnement : Mlle SUZANNE KISS

Piano de concert Erard de la Maison Fœtisch

Prix des places : Fr. 2.65 et 1.60. - Réservées : Fr. 3.70

En vente chez Fœtisch frères et le soir à l'entrée

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Vous éviterez des frais

supplémentaires de remboursement en renouvelant maintenant votre abonnement pour 1920

MM. nos abonnés peuvent renouveler sans frais leur abonnement, soit au bureau du journal, soit au bureau de poste de leur domicile, au moyen du bulletin de versement qui y est remis gratuitement sur demande.

Chaque personne voudra bien indiquer très exactement et clairement sur ce bulletin (au verso du coupon de droite) ses noms, prénoms, profession et domicile, ainsi que la durée du réabonnement (un an, six ou trois mois).

Quand il s'agit d'un abonnement nouveau, on est instamment prié de l'indiquer au dos du coupon.

Tout nouvel abonné pour l'année prochaine recevra le journal

gratuitement

dès maintenant à fin décembre courant.

Nous rappelons que nous accordons volontiers un délai de quinze jours à un mois aux personnes qui ne seraient pas en mesure de s'acquitter du paiement de leur abonnement dans le délai d'usage. Prière de prévenir le bureau du journal avant le 3 janvier, date à laquelle aucune demande ne pourra plus être prise en considération.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

PRIX D'ABONNEMENT

A LA

Feuille d'Avis de Neuchâtel

1 an	6 mois	3 mois
15.—	7.50	3.75

1 fr. 30 par mois

Pour l'étranger (Union postale) : 1 an, fr. 33. —; 6 mois, fr. 16.50, 3 mois, fr. 8.25.

Camionnage

CHAPUIS & GRAU

Commissions - Expéditions pour tous pays

Déménagements

Se recommandent.

BUREAU : Fbg. du Château 2

Téléphone 7.42

Magasin de coiffure

CONCERT 6

Massage du cuir chevelu

(méthode suédoise)

MANUCURE, Coiffures modernes

Parfumerie des 1res marques

Savonnerie — Postiches

Mme Louise HIRT

Demoiselle de bureau cherche bonne PENSION et CHAMBRE confortable, tranquille, dans famille honorable. Faire offres écrites avec prix, tout compris, sous M. B. 762 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme, élève, cherche CHAMBRE ET PENSION dans une très bonne famille française où il serait tout à fait de la famille. Pottasch, Boudry.

Horlogerie

Qui mettrait au courant d'une petite partie facile un père de famille ? Pressant. Offres écrites avec conditions à S. C. 743 au bureau de la Feuille d'Avis.

FRISONS NATURELS

Je communique gratuitement à toute dame et tout monsieur comment on obtient en peu de temps des frisons. Joindre 20 centimes en timbres. — Mme Fellcht, Limmatquai 26. Zurich.

CONSERVATOIRE

Salle de musique

Mardi 9 Décembre 1919

à 8 h. 1/4 du soir

PREMIÈRE SÉANCE

du

QUATUOR DU CONSERVATOIRE

Ach. Delflasse H.-M. Stairn

P. Chable H. Buenzod

Professeurs au Conservatoire

avec le concours de Mmes

Hélène STOOSS

Cantatrice

Thildy HOFER

Pianiste

Professeur au Conservatoire

Programmes et billets (Fr. 3.—) *chez la concierge.*

Madame et Monsieur Charles GRIVAZ-GUINAND et famille expriment leurs plus sincères remerciements aux nombreuses personnes qui leur ont donné des témoignages si touchants de sympathie et d'affection dans leur grand deuil.

Neuchâtel, 5 décembre 1919.

Monsieur Léon MARTENET, ses enfants et familles alliées, touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du grand deuil qu'ils viennent de traverser, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur affection dans ces moments pénibles et leur adressent toute leur reconnaissance.

REMERCIEMENTS

Madame Rosa ROHRBACH et sa fille Clara SCHWARZ, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Peseux, 6 décembre 1919.

Madame Alfred ZIMMERMANN, ses enfants et petits enfants, très touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pensé à eux en ces jours de deuil.

Neuchâtel, décembre 1919.

PALACE Du 5 au 11 décembre

Un nouveau succès de l'admirable NAZIMOVA

L'étrange comédienne en déesse chinoise dans

LA LANTERNE ROUGE

GRAND DRAME en 5 ACTES

Une œuvre d'intense émotion

Accompagnement d'orchestre

ÉCLAIR-JOURNAL ACTUALITÉS

Voyage aux Iles Havaï

Superbe vue documentaire

Les tribulations d'un garçon épicier

Très amusant Comédie en 2 actes *Très amusant*

PRIX ORDINAIRE DES PLACES

AU PROCHAIN PROGRAMME : **LA GOUTTE DE SANG**

un drame américain des plus passionnants

AVIS MÉDICAUX

Dr Gustave RICHARD

Maladies internes (Système nerveux)

Consultations :

Mardi, Jeudi, Samedi, de 2-3 heures

Vieux Châtel 19

(Tram-Clos-Brochet) Téléph. 6.61

Maladies des yeux

Dr Roulet

de retour

Reçoit Clinique du Crêt 16

Lundi, Mercredi, Vendredi 10 h. à 12 h.

Samedi, de 2 h. à 4 h.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LA ROBE ROSE

PAR 3

JEAN BARANCY

Et voilà que, sans savoir pourquoi, Jacquelin de Montaudière pensa à la petite Francine dont les cheveux étaient blonds comme ceux de cette enfant. Peut-être même plus blonds encore, plus fins et plus soyeux en tout cas, car ils ressemblaient à ceux de sa mère, dont les jolis cheveux légers et frisottants sur la nuque blanche ressemblaient à des fils de la vierge dorés par le soleil.

Bien qu'il n'eut jamais accordé beaucoup d'attention aux femmes, il n'avait pu s'empêcher de remarquer cela, de même que, malgré lui, il n'avait pu s'empêcher de remarquer ses yeux.

Il y a comme cela dans la vie des choses auxquelles on ne prête pas son attention, qui n'ont aucune importance et qui vous frappent tout de même.

Des pervenches épanouies au coin d'un bois ou des yeux bleus qui vous regardent en passant, cela n'est rien et cependant quelquefois, sans qu'on y ait songé une minute à l'avance, on éprouve un certain émoi très doux à la vue de ces mignonnes fleurs ou de ces yeux ingénus, sans qu'on en puisse préciser la cause.

Il suffit ainsi à Montaudière de rencontrer cette paysanne blonde pour qu'aussitôt il pensât à Francine et à sa jeune maman.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Mais ce fut une pensée fugace, aussitôt envolée, car la façon dont il se présenterait à Séverin Larchet ne laissait pas que de le préoccuper étrangement.

D'abord, il aurait l'air de se trouver en ville pour affaires. L'occasion fait le larron. Il expliquerait qu'il n'avait pu résister, en passant, au désir de demander à son confrère parisien l'honneur d'un court entretien, et il dirait ceci, et il dirait cela... Mais enfin il ne se sentait pas absolument rassuré.

Il passa son mouchoir sur son front où perlaient quelques gouttes de sueur, traversait plus lentement le vieux pont de pierre jeté sur la Bléronne qui sépare l'un des faubourgs de la ville, et, quelques minutes après, passait sans s'y arrêter devant le bureau de M. Vilmaine.

Ce bureau était situé au rez-de-chaussée ; il lui sembla voir le percepteur déjà fort occupé avec plusieurs contribuables, et il préféra sonner à sa maison d'habitation, tout à côté où, pensait-il, il attendrait, et où les explications seraient plus faciles.

Ce fut une petite servante campagnarde, fraîchement débarquée de son village, qui vint lui ouvrir en saluant d'une jolie révérence et d'un sourire naïf.

— Bonjour, Monsieur, lui dit-elle, entrez et suivez-moi.

Elle avait cette petite servante, une singulière façon d'introduire les visiteurs, mais Montaudière, trop ému pour songer à s'en étonner, ne s'en formalisa pas non plus. Cependant, tandis qu'elle trottinait devant lui pour lui montrer le chemin dans un assez long couloir, il essaya de lui dire qui il désirait voir.

— Voyons, ma fille, voyons, lui dit-il au moment où après l'avoir fait entrer dans le salon presque au fond du couloir, elle allait s'esquiver ; qui allez-vous annoncer et qui allez-vous chercher ? Vous ne savez ni qui je suis ni qui je demande.

— C'est vrai, Monsieur, répondit-elle en s'arrêtant et en levant vers lui ses yeux enfantins.

— Votre maître est occupé, reprit-il ; je l'ai vu avec plusieurs personnes en passant devant son bureau. Ne le dérangez pas ; je préfère attendre... A moins... à moins, ajouta-t-il après une pause, et prenant une brusque résolution, que je puisse voir M. Séverin Larchet.

Elle ouvrit plus encore ses grands yeux ingénus et resta bouche bée dans l'attente d'une explication qui, d'ailleurs, ne vint pas.

— Vous voulez peut-être parler, demanda-t-elle, de M. Séverin qui écrit des livres ?

— Certainement, répondit Montaudière, y en a-t-il donc un autre.

Un sourire un peu moqueur éclaira soudain le visage de la petite servante.

— Il est au marché, dit-elle.

— Au marché ! Vous moquez-vous de moi ? s'écria-t-il interloqué.

— Oh ! que non, Monsieur, riposta-t-elle d'un air offensé. Je dis ce qui est, voilà tout. Ça l'amuse, à ce qu'il paraît ; mais vous pouvez bien l'attendre si vous voulez.

Montaudière pensa que ce romancier ne devait pas être aussi jeune qu'il se l'était imaginé, mais que peut-être, cependant, il ne lui serait pas très agréable, quand il rentrerait avec ses provisions culinaires de se voir attendu, et il allait répondre qu'ayant à faire en ville, il préférait revenir, lorsqu'une voix d'homme appelant la servante arriva jusqu'à eux.

— Drinette ! Où es-tu donc ?

Elle le quitta sans plus de cérémonie et courut vers son maître qui l'appelait d'une chambre au fond du corridor.

— J'étais avec un monsieur qui vient d'arriver, balbutia-t-elle, et qui...

— Quel monsieur ?

— Je ne sais pas encore, car...

— Allons, va travailler, dit-il.

Et il se rendit auprès de Montaudière, confus et prêt à partir.

— Vous désirez me parler, Monsieur, dit-il, et ma nigaude servante n'aura même pas su vous comprendre. Veuillez entrer et vous asseoir, je vous prie, continua-t-il en lui désignant un siège dans le salon.

— C'est à M. Séverin Larchet, fit de Montaudière, que j'ai l'honneur...

— Non Monsieur, répondit en souriant son interlocuteur, je suis M. Vilmaine.

— Alors excusez-moi, Monsieur, répliqua-t-il. Tout à l'heure, en passant devant votre bureau, je vous ai vu si occupé que je n'ai pas osé vous déranger. Je désirais parler à M. Séverin Larchet, par votre aimable intermédiaire d'abord, mais en vous croyant au travail, c'est lui-même que j'ai pris la liberté de demander.

M. Vilmaine ne répondit pas immédiatement et un sourire glissa sur ses lèvres fines.

— Voudriez-vous, reprit-il, avoir l'obligeance de me dire votre nom ?

— Oh ! pardon ! dit-il. Je suis M. de Montaudière et, peut-être, mon humble nom ne vous est-il pas tout à fait inconnu.

— Il m'est parfaitement connu, au contraire ! s'écria le percepteur. J'ai eu maintes fois, Monsieur, la bonne fortune de lire vos articles et vos poésies.

De Montaudière s'inclina.

— Tant mieux, dit-il, si j'ai pu quelquefois vous distraire un moment. Sans doute avez-vous lu la bibliographie que j'ai consacrée à Séverin Larchet ?

— Certainement, répondit M. Vilmaine et je l'ai lue avec d'autant plus d'intérêt que, non seulement, elle est consacrée à un auteur que nous aimons, mais qu'elle est écrite avec un talent dont je vous félicite.

— Vous êtes indulgent, répondit-il modestement. Mais, si telle est votre opinion dont je suis fier, croyez-vous qu'elle soit aussi celle de Séverin Larchet ?

— J'en suis sûr, répondit le percepteur. Ne vous l'a-t-il pas écrit ?

— En effet, dit de Montaudière dont le visage se rembrunit un peu. Je ne saurais, continua-t-il, désagréablement impressionné au souvenir de la lettre, je ne saurais, Monsieur, vous retenir plus longtemps. J'ai une petite course à faire et je reviendrai ensuite à l'heure qui vous conviendra. Puisque nous nous connaissons un peu maintenant, voudriez-vous, à mon retour, avoir l'aimable obligeance de me présenter à Séverin Larchet.

— Avec beaucoup de plaisir, Monsieur, répliqua M. Vilmaine en se levant comme venait de le faire son visiteur et en lui ouvrant la porte du salon. Si vous n'aviez pas cette course, je vous prierais bien d'attendre, car...

Il n'acheva pas sa phrase. On venait d'ouvrir la porte du couloir et quelqu'un entrait.

— Séverin Larchet, peut-être ?... demanda de Montaudière.

Le percepteur regarda et répondit en se retournant, tandis que le vieux garçon s'approchait de lui :

— Justement.

Et voilà qu'aussitôt une jeune femme, portant à son bras un grand panier chargé de légumes et de fruits, apparut à leurs yeux, en même temps qu'un beau rayon de soleil illuminait brusquement tout ce qui les entourait, et Jacquelin de Montaudière pensa que ce rayon, en l'éblouissant, lui faisait perdre la notion exacte de ce qui se passait autour de lui.

Attention!

Malgré nos prix extra avantageux, je fais un sacrifice jusqu'au 15 décembre, pour tous les articles en magasin,

pour les achats jusqu'à 50 fr. **5** % *d'escompte*
pour la somme de 50 à 100 fr. **7** % »
au-dessus de 100 fr. **10** % »

Choix immense dans tous les articles de CHAUSSURES
pour la maison et pour la rue
Grand choix SOULIERS DE SPORT IMPERMÉABLES
Que tout le monde profite

ACHILLE BLOCH
Seulement 1, Rue St-Maurice, 1
Vis-à-vis de la maison Meystre

BISCÔMES
aux amandes et aux noisettes
qualité d'avant-guerre de la
Confiserie Zürcher & Kool, Colombier
En vente chez: Mmes v. Almen; Descloux; M. H. Fallet, boul.; H Gacond; R. Luscher; L. Muhlematter, boul.; les succursales Ch. Petitpierre; L. Porret; Sté de Consommation; Wursten, boul.; Zimmermann S. A.

Corsets orthopédiques
en tous genres et d'exécution très soignée
Grand choix de
Ceintures abdominales
de tous systèmes
Bas élastiques
en tissus divers: soie, fil, coton
Maison HAUSMANN S.A., rue du Lion d'Or 6, Lausanne

HALLE AUX CHAUSSURES
TH. FAUCONNET S.A.
RUE DE L'HOPITAL TÉLÉPHONE 6.35
Choix incomparable en CHAUSSURES
— pour la Ville et le Sport —
Articles élégants et solides
5 % d'escompte N. & J.

Stock de livres au rabais

La cuisine de la ménagère économe et de la garde-malade, in 8°, par Mlle O. D., broché fr. 2.—, relié fr. 3.75.
Piz Zupô, in 8°. Scène de la vie de tourisme du grand monde, 0.50 au lieu de fr. 2.75.
Georges Darlonne, in 8°. L'Ecole de la vie, fr. 1.50 au lieu de fr. 3.50.
Biographie de Lord Ashley, comte de Shaftesbury, par Edwin Hodder, grand volume in 8°, fr. 2.— au lieu de fr. 4.50.
Un petit monde villageois, in 8°, par Jean-Daniel, mœurs vaudoises, fr. 1.50 au lieu de fr. 2.25.
Du rêve à la réalité, récit de Russie, 0.50 au lieu de fr. 1.20.
Albums de Noël, 22×28 cm., Scènes de la vie de Jésus, texte et riches illustrations, fr. 0.25 pièce; commandes depuis 20 ex., fr. 0.20 pièce.
Envoi contre remboursement, port en sus. — S'adresser à Mme Vve Louis BOURGEOIS, Gibraltar 2, Neuchâtel.

Magasin ROSÉ-GUYOT
BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TÉLÉPHONE 1135 NEUCHÂTEL ÉPANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

AVANT D'ACHETER VOS ÉTRENNES
examinez nos PRIX EXTRÊMEMENT BAS. Nous sommes richement assortis en
BLOUSES Rabais **10 %** jusqu'au 15 décembre

Bonneterie	**Jupons**	**Robes de chambre**
Matinées	**Manteaux** pr enfants	**Tabliers** grand choix
Jaquettes pour dames et enfants	**Chemises** pour garçons et messieurs	**Mouchoirs** choix immense
Camisoles, Caleçons	**Fourrures** en peluche soie	**Parfumerie**
SACS pr dames, choix très grand, superbes cadeaux		**Jouets** grand choix

Pour chaque achat de 10.- francs nous donnons GRATUITEMENT un de ces jolis **Paniers**

Cidre nouveau
clair
Fr. —.35 le litre
Zimmermann S. A.

BEVAIX
Horlogerie et Bijouterie
Magnifique choix de montres de précision Zénith, en tous genres et toutes grandeurs, spécialité de montre-réveil, avec cadran radium, régulateurs, réveils. Marchandises garanties sur facture.
On se charge de toutes les réparations de montres, pendules et bijouterie.
Se recommande,
O. WUILLEUMIER.

Notre vente de **CHAUSSURES AMÉRICAINES** continue

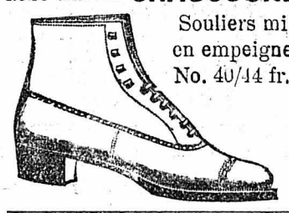

Souliers militaires en empeigne, ferrés No. 40/44 fr. **25.—**
Bottines de dimanche en box, avec bouts No. 40/45 fr. **28.—**
Maison de Chaussures
J. KURTH
Place de l'Hôtel de Ville
NEUCHATEL

Exigez le
VERMOUTH „BELLARDI"
Rep. Th. Frossard, Peseux

Messieurs!
vos
Cols et Cravates
chez
GUYE-PRÊTRE
St-Honoré Numa-Droz

CHEZ VICTOR
RUE St-MAURICE 5
Deux pianos
à vendre pour 230 et 560 fr. — Téléphone 12.32.

Chaussures bon marché
Bottines pour hommes, fortes.
Pour la semaine, double semelle, et de bonne qualité, **25.-**
Pour le dimanche, en box, belle forme américaine, **28.-**
Pour dames, Derby, jolie façon, **25.-**
MAGASIN KOCH
26 Maison fondée en 1872 RUE DU SEYON **26**

Oeufs séchés
marque HWZ, la meilleure
ZIMMERMANN S. A.

OFFICE de PHOTOGRAPHIE ATTINGER
Place Piaget 7 — NEUCHATEL — Place Piaget 7
EXPOSITION DE
SUPERBES EAUX-FORTES
DES MEILLEURS AQUAFORTISTES FRANÇAIS

Les célèbres PIANOS américains
ESTEY de New-York
Viennent d'arriver
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Concessionnaires exclusifs:
FŒTISCH FRÈRES S. A.
Maison de l'Enseignement Musical, fondée en 1804
NEUCHATEL

Vente au rabais
L'Occupation des Frontières
illustré de 200 clichés, à fr. 1.— au lieu de fr. 3.50 et
Un Hiver sous les Armes
également fr. 1.— au lieu de fr. 4.—
Envoi contre remb., port en sus, M. Clottu, Pourtalès 6, Neuchâtel.

CHAUFFAGE CENTRAL
eau chaude, vapeur, électricité
Fourneaux - Potagers - Bains - Buanderie
PRÉBANDIER, Neuchâtel
RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS à disposition
Téléphone 729

Ouvroir de Neuchâtel
Grandes Ventes au Local
3, rue de la Treille
(Maison du Bazar Bernard) 2me étage
les jeudis 11 et 18 décembre 1919
de 8 h. du matin à 7 h. du soir
10 % d'escompte sur tous les articles
Rabais considérable sur les chaussettes de messieurs
Chaussettes de fine laine fr. **4.—**
Chaussettes de laine d'Eclépens » **4.—**
Chaussettes de belle laine » **5.40**
Chaussettes de beau coton » **3.—**

Pour Robes de promenade
TAFFETAS CHIFFON
SURAH RAYÉ et QUADRILLÉ
SATIN ÉLÉGANT, etc.
Echantillons par retour du courrier
G. HENNEBERG
a. Fabricant de soieries
ZÜRICH

IV

Rêvait-il, Jacquelin de Montaudière, ou bien le percepteur se moquait-il de lui en lui annonçant, comme étant Séverin Larchet, cette ménagère chargée de provisions ?

— Pardon, Messieurs, dit-elle d'une voix claire, en passant devant eux.

Et il reconnut, à n'en pas douter, la bouche malicieuse, les yeux bleus souriants et les fins cheveux dorés de celle qui s'excusait. Il murmura :

— Madame Darennes...

La jeune femme s'arrêta et regarda celui qui prononçait son nom.

— Oh ! pardon, Monsieur ! balbutia-t-elle, non moins étonnée. Pardon... Je ne vous avais pas reconnu ! non... vraiment.

— C'est moi, Madame, répliqua-t-il, de plus en plus troublé, qui dois... qui vous...

— Parions, dit-elle, retrouvant aussitôt sa liberté d'esprit et sa grâce enjouée, parions que vous veniez voir chez M. Vilmaine, votre... confrère, l'auteur de « Pour Elle ».

— J'en conviens, Madame...

— Eh bien ! Monsieur, reprit-elle délibérément, permettez-moi de vous le présenter en me présentant moi-même, puisque... c'est moi.

— Séverin Larchet ?

— Séverin Larchet, répéta-t-elle. Vous lui avez, il n'y a pas longtemps, offert des pêches de votre jardin et dit du mal des femmes qui écrivent. C'est même pour cela qu'il n'a pas osé se révéler à vous, alors même que, cependant, il s'était rendu chez vous dans cette intention ; et enfin, Monsieur, vous le surprenez aujourd'hui fort en dehors du rôle que vous lui prêtiez dans la vie, car...

Mais M. Vilmaine l'interrompit en dégageant de son bras le panier qu'elle portait, et en lui conseillant de faire reposer quelques instants encore au salon M. de Montaudière qui allait partir.

Elle passa devant lui, lui offrit un fauteuil et s'assit en face de lui, tandis que le percepteur emportait le fameux panier.

— Cela vous surprend, n'est-ce pas, Monsieur ? demanda-t-elle en fixant sur les siens, sans le moindre embarras, ses yeux francs et ensoleillés.

— Oui, Madame, répondit-il, car jusqu'à présent, et très niaisement, je m'étais fait une autre idée des femmes de lettres.

— Pourquoi cela ?

— Je n'en sais vraiment rien.

— Tant mieux, reprit-elle, si de m'avoir vue aujourd'hui, retour du marché, peut modifier votre jugement.

— Je vous en prie, Madame, pardonnez-moi, murmura-t-il. J'ai commis une bévue inqualifiable ; soyez doublement indulgente et généreuse puisque j'ai été doublement sot. Je ne savais pas... je ne pouvais pas prévoir, et je suis confus plus que vous ne croyez.

— A tout pêcheur miséricorde, répliqua-t-elle gaiement. Vous désireriez connaître Séverin Larchet, vous le connaissiez donc sans vous en douter. Est-ce dans ce but seulement, Monsieur, que vous vous êtes donné la peine de venir jusqu'ici ?

De Montaudière hésita un instant, un tout petit instant, avant de répondre. Il se sentait penaud comme le renard pris au piège et ne savait trop quelle contenance prendre devant cette jeune femme dont il sentait la raillerie poindre sous le ton de la plus exquise politesse.

Mais laisser comprendre son embarras, eût été l'augmenter encore, et bravement, avec un effort qu'il parvint à dissimuler, il avoua ce qu'il avait espéré, ce qu'il désirait encore: présenter Séverin Larchet aux lecteurs de l'« Indépendant ».

— C'est que, dit-elle, vous seriez obligé de lever le voile du pseudonyme. Personne, ici, excepté M. Caribié, ne sait...

— Comment ! s'écria de Montaudière, comment ! Madame, vous connaissez M. Caribié ?

— Mais oui, Monsieur, et même depuis longtemps, répondit-elle. C'est lui qui a baptisé ma petite fille, à Lormeau que nous habitions alors, et où il était vicaire. Je sais qu'il est votre ami, et, ajouta-t-elle d'une voix insinuante, il ne faudra pas le gronder de ce qu'il a scrupuleusement gardé mon secret. Je l'en avais prié, et il avait promis.

Un peu de rouge monta, malgré lui, au front de Montaudière. Il avait été berné par le curé et il en éprouvait un peu d'humiliation.

— Vous ne vous fâcherez pas, n'est-ce pas ? insista-t-elle, comprenant sans doute ce qui se passait en lui.

— Mais non, bien sûr ! répondit pour lui le percepteur qui venait de rentrer au salon et, pour vous le prouver, ma chère enfant, M. de Montaudière voudra bien, j'espère, accepter de dîner ce soir avec nous. Nous aurons quelques personnes, continua-t-il en s'adressant directement à son visiteur, et M. Caribié sera des nôtres.

— Il est donc revenu de voyage ? demanda-t-il de plus en plus surpris.

— Il revient ce soir même, répliqua M. Vilmaine, tout exprès pour assister à notre repas, un repas de fête puisque nous célébrons aujourd'hui, ma femme et moi, le vingt-cinquième anniversaire de notre mariage. Je vous invite sans façon ; acceptez de même. Les amis de nos amis... vous savez le reste. Est-ce dit ?

— Vous ne pouvez refuser à votre confrère, dit Mme Darennes, et je vous invite aussi.

D'un mouvement simple et gracieux, elle lui tendit sa main qu'il effleura de la sienne. Il était désarmé.

— J'accepte, répondit-il d'une voix un peu tremblante, l'honneur que vous me faites.

— Il vaudrait mieux dire le plaisir, répliqua M. Vilmaine.

— L'honneur et le plaisir, reprit-il en s'inclinant.

V

Bien des jours et même des semaines ont passé depuis ce repas de fête dont Jacquelin de Montaudière ne fut pas le moins gai convive, et voici deux mois déjà que Séverin Larchet a quitté Rouvelles pour retourner à Paris.

Nous sommes en décembre, il fait très froid, le vent souffle, la neige est épaisse dans les chemins, et le pauvre de Montaudière s'ennuie terriblement dans son vieux logis.

Autrefois, quand le mauvais temps le retenait par force chez lui, il écrivait. Et maintenant, quand il ne chasse pas, il ne fait pas autre chose que penser. Et Jeannou s'inquiète.

A quoi peut-il penser en restant, pendant des heures, immobile, les sourcils froncés, le regard perdu dans le vague ? Quelle est la cause de cette paresse intellectuelle, de cette apathie morale qui le rend impropre à tout espèce de travail ?

Par exemple, si peu que le temps le permette, il sort. Il lui faut aller, venir, se fatiguer, s'éreinter même, et le bon M. Caribié, plus perspicace que Jeannou, comprend bien, sans en rien dire, que son ami porte en lui un souci dont, bon gré, mal gré, il voudrait bien se débarrasser.

Mais quel est ce souci ? Ah ! voilà ! M. Caribié le sait peut-être bien car il est très intelligent et très fin, M. Caribié, mais il se garde bien de le laisser comprendre et, quand il va voir Jacquelin de Montaudière, assez rarement d'ailleurs, depuis le dîner auquel il a assisté en même temps que lui chez le percepteur de Rouvelles, il ne lui parle que des choses les plus banales et les plus indifférentes.

Son ami ne paraît même pas le remarquer, non seulement parce que son souci l'absorbe, mais parce qu'il lui garde une rancune de ce que, connaissant l'auteur de « Pour Elle », il ne l'avait pas mieux renseigné et encore parce qu'il soupçonnait à sa discrétion une arrière-pensée que le curé n'eût sans doute pas osé nier s'il l'eût questionné en toute franchise.

Mais il ne le questionnait pas.

Et cette arrière-pensée, inavouée par l'un et par l'autre, les éloignait ou, plutôt, malgré leur mutuelle affection, les séparait à la façon d'une haie vive au-dessus de laquelle on ne se tend pas la main dans la crainte de se piquer.

Donc, le pauvre Montaudière a un gros ennui qui, en ce moment surtout, à juger par sa pose affaissée, doit peser lourdement sur lui.

Le vieux garçon, inactif auprès du feu, se leva tout à coup, se mit à arpenter la salle, regarda à travers les vitres embrumées tomber les flocons serrés, puis découragé, revint s'asseoir à sa même place.

Ce coin du logis au moins était gai. Une bonne chaleur s'échappait du foyer et l'enveloppait en même temps de ses clartés ; le feu chantait doucement en sourdine, et Montaudière ferma les yeux. Ce ne fut pas pour dormir. Mais sous ses paupières closes un rêve n'en passa pas moins. Adieu le froid et la neige.

(A suivre.)

L'organisation du travail

Il ne manque pas de gens pour prétendre que les bourgeois, ou réputés tels, qui s'intéressent aux réformes sociales, jouent un rôle de dupes. A en juger par les discours et les écrits des chefs socialistes, on serait tenté de souscrire à cette appréciation. La presse d'extrême gauche obéit, en effet, à une consigne très simple : exciter par tous les moyens possibles le mécontentement des salariés ; représenter comme des actes de faiblesse, commandés par la peur, toutes les réformes en faveur de la population ouvrière ; proclamer impossible toute amélioration sérieuse du sort des travailleurs sous le régime actuel ; conclure de ces faits à la nécessité de la révolution. Et la révolution, pour les théoriciens les plus écoutés maintenant, doit être inaugurée par la dictature du prolétariat. La dictature, il est vrai, semble condamnée par le vote récent des socialistes suisses. Mais ses partisans désarmeront-ils ? Rien n'est moins certain. C'est, au surplus, une simple question de tactique, disent aujourd'hui ceux-là même qui ont combattu l'entrée dans la troisième Internationale.

Tout cela n'est pas encourageant pour les citoyens qui désirent travailler, dans l'ordre et la légalité, à introduire plus de justice dans le régime économique. Cependant, derrière les discours, il y a les faits ; derrière les politiciens d'extrême gauche, il y a la masse des salariés qu'ils prétendent représenter. Se désintéresser des problèmes économiques et sociaux qui se posent à l'heure actuelle, ignorer les revendications des ouvriers, pour la raison que les apôtres de la révolution ont trouvé là un tremplin dont ils abusent, ce serait précisément faire le jeu de ces mauvais bergers. Ce serait aussi — et cela est assurément plus grave — retarder l'évolution qui doit nécessairement se produire dans les rapports entre ces trois facteurs de la prospérité économique : le capital, l'intelligence et la main-d'œuvre.

A l'utopie socialiste : l'Etat se substituant à l'initiative individuelle et prenant en main toute la production, il faut opposer un régime dans lequel la main-d'œuvre se sente protégée contre toute exploitation abusive et reçoive la part qui lui revient des profits qu'elle contribue à réaliser. L'initiative privée a créé la grande industrie qui est un admirable instrument de production et de richesse. Mais, grâce au développement extraordinaire qu'elle a pris, la grande industrie donne à ceux qui ont la haute main sur ses destinées une puissance qui peut devenir dangereuse pour la collectivité. Nous n'en voulons pour preuve que les mesures qu'il fallut prendre pendant la guerre pour empêcher la spéculation et soustraire momentanément à l'initiative privée le commerce des produits indispensables à la vie. Régime de guerre, qui ne pouvait se prolonger sans injustice et sans dommage.

Le régime de paix ne saurait être cependant la liberté complète, menaçante pour le consommateur et le salarié. Des correctifs doivent être apportés à la puissance du capital. Les nombreuses réformes sociales réalisées jusqu'à maintenant n'ont pas d'autre but. Ont-elles résolu la question ? Personne ne le soutiendra, d'autant plus que les rapports entre employeurs et employés, entre producteurs et consommateurs, bien loin de pouvoir être réglés une fois pour toutes sur la base de principes arbitraires, sont déterminés par l'évolution générale des mœurs et les transformations incessantes des conditions économiques. Tout se tient.

Le problème de l'organisation du travail a été discuté récemment par la Nouvelle société helvétique. M. Carl Sulzer, le grand industriel de Winterthour, l'abbé Savoy, M. Seidel, ancien conseiller national socialiste, et M. Schnyder, professeur à l'Ecole d'agriculture de Soleure, ont successivement montré les diverses faces de la question. Les idées les plus neuves et les plus discutables aussi, ont été apportées par l'abbé Savoy, qui voit le salut dans une restauration, adoptée à notre époque, des corporations du moyen âge. M. Savoy voudrait que chaque profession devienne une puissance organisée et autonome, pourvue d'un « conseil professionnel ! » dans lequel les trois facteurs — capital, main-d'œuvre, direction technique — soient représentés à parts égales. Les délégués de ces conseils professionnels constitueraient à leur tour un « parlement économique » qui pourrait réglementer en connaissance de cause les conditions du travail. On entrevoit d'emblée le principal inconvénient de ce système, qui créerait une sorte d'Etat dans l'Etat. Mais sans aller aussi loin que le voudrait l'abbé Savoy, il y aurait peut-être quelque chose à retenir de l'organisation professionnelle qu'il préconise.

On affirmerait ainsi la solidarité d'intérêts qui existe, de par la force des choses et malgré tous les appels à la lutte de classes, entre les patrons et les ouvriers d'une même profession. Solidarité de fait, qui, au-dessus des conflits immédiats, devrait leur faire rechercher dans un effort commun, le perfectionnement de la production. C'est ce que M. Sulzer a fait ressortir, après avoir examiné les diverses façons d'associer plus étroitement les ouvriers aux intérêts de l'usine.

Parmi les solutions pratiques examinées par M. Sulzer, il convient de retenir l'institution des « commissions d'ouvriers » dont l'usine de Winterthour s'est bien trouvée et qui existent aussi dans d'autres industries importantes.

Nous savons, par exemple, que dans la fabrique de chaussures Bally, les commissions d'ouvriers fonctionnent depuis longtemps à la satisfaction générale et ont évité bien des conflits. Dans chacun des dix-sept ateliers de la fabrique, une commission, composée de trois à six membres, est nommée au scrutin secret par le personnel. Cette commission se réunit régulièrement tous les mois et discute avec le contre-maître les affaires concernant la vie de l'atelier. Chaque commission délègue un représentant au comité central qui se réunit tous les mois galement pour examiner avec la direction les questions intéressant les rapports entre la fabrique et son personnel. Une fois par an, on convoque en une assemblée générale les représentants des ouvriers. Ces divers organes examinent les plaintes et les vœux du personnel et toutes les affaires qui leur sont soumises par la direction ou dont ils se saisissent eux-mêmes. Ils participent à l'administration des nombreuses œuvres sociales — assurance, épargne, secours, ravitaillement, logements ouvriers, soins des malades, etc. — que la fabrique a créées pour son personnel. Sont éligibles dans les commissions, les ouvriers des deux sexes âgés de 22 ans au moins et comptant trois ans de service. On est électeur à 18 ans et après six mois de service. Un règlement électoral très précis garantit la complète indépendance du vote.

Cette organisation qui, répétons-le, a facilité beaucoup les rapports entre la fabrique Bally et ses ouvriers, mérite d'être étudiée de près par tous ceux qui désirent voir cesser le régime de guerre décrété par les théoriciens de la lutte de classes. Pourrait-on lui donner une forme légale et l'imposer aux industries d'une certaine importance ? C'est une question que nous ne nous chargeons pas de résoudre, mais qu'il faudrait examiner. La difficulté serait de déterminer d'une façon précise les compétences de cette représentation ouvrière. Il s'agit, en effet, de sauvegarder une hiérarchie solide, sans laquelle il n'y a pas d'effort collectif possible, de démocratiser en quelque sorte la production en assurant à tous les travailleurs des droits proportionnés à l'importance de leur rôle.

C'est facile à dire. C'est infiniment plus difficile à faire. Mais, devant les sombres perspectives que la guerre de classes ouvre devant nous, il faut tenter quelque chose et, pour commencer, faire bénéficier, si possible, la collectivité des expériences heureuses dues à l'initiative privée.

P. P.

(« La Suisse économique ».)

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Ernest Straubhaar, entrepreneur, à St-Aubin, et Robert-Henri-Louis Stauffer, entrepreneur, à St-Aubin, y ont constitué, sous la raison sociale Straubhaar & Stauffer, une société en nom collectif ayant commencé le 1er octobre 1919. Entreprise de charpente et menuiserie.

— La maison Paul Hotz fils, fabrique de chapeaux, modes en gros, à Neuchâtel, a établi une succursale à Cernier, sous la même raison Paul Hotz fils. La succursale n'est représentée que par le chef de la maison Paul-Antoine Hotz, à Neuchâtel. Bazar Central et magasin de modes.

— La maison Péter & Cie, commerce de vins, à Corcelles, est dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

— La raison Beaulieu, épicerie-mercerie, à Gorgier, est radiée d'office ensuite de décès du titulaire.

— La raison Henri Dubois, à St-Aubin, boucherie et charcuterie, est radiée d'office en raison du départ du titulaire.

— La raison Adolphe Michel-Hofer, à St-Aubin, commerce de chaussures, fers et quincaillerie, est radiée d'office ensuite de départ du titulaire.

FABRIQUE SUISSE S. A.

Meubles PERRENOUD

Faubourg du Lac 19-21 NEUCHATEL Rue J.-J. Lallemand 1

Marque de garantie

Spécialités de :

CHAMBRES A MANGER — CHAMBRES A COUCHER
SALONS — INSTALLATIONS DE BUREAUX, ETC.

TABLES à OUVRAGES
ÉTAGÈRES - BAHUTS
BUREAUX de DAMES
:: SELLETTES ::
Téléphone 67

CADEAUX UTILES POUR NOËL et NOUVEL-AN

PORTEMANTEAUX
TABLES FANTAISIES
FAUTEUILS - DIVANS
:: PHARMACIES ::
Téléphone 67

DIALOGUE DES CHIENS

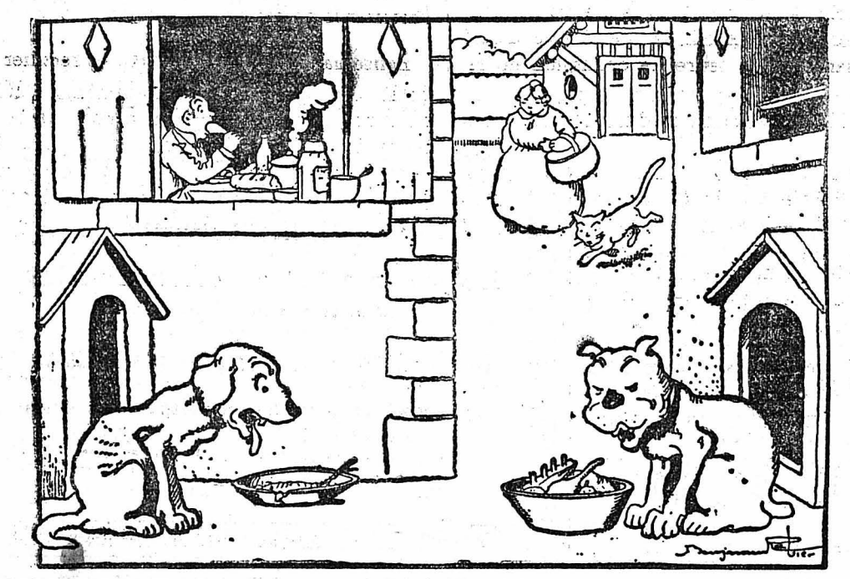

LE CHIEN DE GAUCHE (il est très maigre). — Je n'ai plus rien à manger. Le patron mange tout ce qu'on lui sert et ne me laisse plus rien.

LE CHIEN DE DROITE (il est très gras). — Mon vieux, il en est ainsi depuis que ton maître prend du CHARBON DE BELLOC. — Heureusement le mien ignore cet excellent produit, mange mal et me laisse un tas de choses.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. J. H. 32001 D.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 50. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt général pour la Suisse : G. Vinci, rue Gustave Revilliod 8, Genève.

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

10, RUE ST-MAURICE, 10 — NEUCHATEL

OBJETS DE MÉNAGE
en aluminium, cuivre jaune, vieux cuivre, fer battu, etc.
SPÉCIALITÉ D'AUTO-CUISEURS
en bois ou tôle vernie, intérieur aluminium ou émail
COUTELLERIE, CHRISTOFLE, RUOLZ, SOCDOR, MÉTAL ARGENTÉ, etc.

HORLOGERIE — RÉGULATEURS — RÉVEILS
Baromètres, Thermomètres, Jumelles de théâtre ou de voyage

PETITS MEUBLES DE SALON
LAMPES ÉLECTRIQUES DE PARQUET
PORCELAINE :: CRISTAUX :: VERRERIE

Articles suisses à presque tous les rayons

Très grand choix de jeux et jouets

Jouets suisses. — Jouets I. N. J. (Industrie Neuchâteloise du Jouet S. A.)

Grand succès : LE POLYTECHNIC I. N. J.
permettant une variété infinie de constructions en bois, de l'objet le plus simple aux constructions d'art les plus compliquées.

Tickets d'escompte 5 % du Service d'escompte neuchâtelois et Jurassien.

Santé et vigueur retrouvées et conservées
par une cure du dépuratif-laxatif J.H. 10308 H.

Salsepareille Model

En bouteilles de Fr 5.—, 7.50 et 12.— dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale Madiener-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

LIBRAIRIE-PAPETERIE
A.-G. Berthoud
rue du Bassin
rue des Epancheurs
NEUCHATEL

Octave Mirbeau, Chez l'illustre écrivain	5.—
Claude Farrère, La maison des hommes vivants	5.—
Jean Rameau, Les mains blanches	5.—
L. de Tinseau, Les mémoires d'un beau-père	4.90
Benj. Vallotton, Ceux de Barivier	4.50
Abel Hermant, La vie à Paris	5.—
Henriette Celarié, Gilberte ma sœur	5.—
Da Verena, La vie commence demain	4.90
Delly, La petite chanoinesse	5.—
Paul Bourget, Laurence Albani	5.—

Avis aux Sociétés

Pour vos Fêtes et Soirées

ORANGES
DATTES
FIGUES
NOIX, NOISETTES
AMANDES
RAISINS MALAGA, etc.

PRIX SPECIAUX

Aux Produits d'Espagne
Rue du Seyon
Jules Lesegretain, fils.

Point de Salol dans les

DENTIFRICES N

donc pas d'eczéma aux lèvres

A vendre plusieurs 1000 kilos de P. 5 N.
foin - paille
ainsi qu'un tas de
fumier
S'adresser à la boucherie chevaline RAMELLA, rue Fleury, Neuchatel.
Téléphone 9.40

Contre la chute des Cheveux, pellicules, démangeaisons du cuir chevelu. Le meilleur remède pour le soin des cheveux. Merveilleux succès. Des milliers de certificats. Connu dans tous les pays de l'Europe.
Plus de têtes chauves !
En vente partout.
J. H. 558 X.

2500 mètres
Toile blanche, EXCELLENTE QUALITÉ, pour lingerie
sont vendus au prix avantageux de
fr. 2.75 le mètre
PROFITEZ DE CETTE RÉELLE OCCASION !
REMY
en face de la Poste

TABLEAUX et GRAVURES

A. VOGELSANG, BERNE
Rue Neuve 41 - von Werdt-Passage

I Anker, Frœlicher, I Stäbli
Tableaux anciens de maîtres français, hollandais et italiens
I Gobelin, 2.80 × 1.80 m.

Mercredi 10 décembre, au domicile de M. Baptiste MASCETTI, entrepreneur, à CUDREFIN, il sera exposé en

vente publique

les articles suivants, soit plusieurs lits de fer et bois avec sommiers et matelas, chaises, tables, 2 armoires à 1 porte, bancs, 1 pupitre, 1 presse à copier, 1 lot de crochets pour échafaudage, pioches, barres à mines, masses, marteaux, pics, ciseaux à pierre, forge portative avec enclume, marteaux et pinces, brouettes, meule, crampons, balance, quelques lots de perches et plateaux, chevalets, et plusieurs autres articles trop long à détailler.

Paiement comptant.

L'exposant : Baptiste MASCETTI, entrepreneur à CUDREFIN.

Livres d'étrennes

Le catalogue d'étrennes Payot & Cie (illustré, 64 pages) vient de paraître. Il analyse les plus belles publications d'étrennes. Il est envoyé sur demande par les librairies PAYOT & Cie, de Lausanne, Genève, Vevey, Montreux. Hâtez-vous de le consulter et de faire votre commande pour éviter les encombrements de fin d'année. J. H. 38565 C.

Un livre est toujours un joli cadeau

Si vous avez besoin d'un
Manteau de pluie
d'un Pardessus d'hiver
d'un Complet ville
d'un Complet sport
confectionnés ou sur mesures, adressez-vous à
OCH FRÈRES
SPORTS
8, rue de l'Hôpital
RAYON spécial pour DAMES

Si vous tenez à conserver vos dents, n'employez que la véritable Poudre noire « Ekuma » du Dr méd. Preiswerck, Yverdon. Refusez les contrefaçons ; elles n'ont point de valeur. JH38520D

ENGELURES
CREVASSES
eczémas, dartres, blessures, brûlures, hémorroïdes, démangeaisons, furoncles, *sont guéris par le*
BAUME DU CHALET
Le pot ou boîte de 2 tubes avec mode d'emploi, fr. 2.50 dans les pharmacies ou au Dépôt des produits du Chalet à Genève. J. H 3.525 D.

Société coopérative de Consommation
Beaux marrons
le kilo fr. 1.—.
Châtaignes du Tessin
le kilo fr. 0,85.
dans tous nos magasins

A REMETTRE à horloger sérieux et connaissant la partie, un magasin
d'horlogerie - bijouterie
dans une localité du Bas-Valais
Pas de concurrence.
Demander tous renseignements et adresser toutes offres à l'avocat Camille de Werra, à Saint-Maurice.

PAPETERIE CENTRALE
IMPRIMERIE
A. Besson, Neuchâtel
Grand'Rue 4
(Rue de l'Hôpital)
Grand choix et prix modérés dans tous les articles
Spécialité : *Cartes de visite* depuis fr. 2.50 le cent. Timbres-poste pour collections. *Escompte neuchâtelois et J. 5 %.*

Librairie Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel
VIENT DE PARAITRE :
LE CATALOGUE D'ÉTRENNES 1920
Comprenant 80 pages richement illustrées
Envoi gratuit à toute personne qui en fait la demande.

CADEAUX UTILES

Sacs d'école
Serviettes cuir
Porte-musique
Serviettes d'affaires
Plumiers
Fabr. d'articles de voyage
E. BIEDERMANN
Bassin 6 - Neuchâtel
PRIX AVANTAGEUX

AVIS DIVERS

GARAGE MODERNE - PESEUX
Téléphone 85

ENTREPRISE DE TRANSPORTS
en tous genres
avec 3 camions
automobiles et déménageuse capitonnée
Service rapide dans toutes les directions de la Suisse, ainsi que voitures de luxe et taxis à disposition, à des prix très avantageux.
Se recommande.

POUR UN TAXI
Téléphonez au N° 1004

POLITIQUE

La note des Alliés et l'Allemagne

PARIS, 8 (Havas). — Le « Petit Journal » croit probable que M. Dutasta remettra la note personnellement ce soir au baron von Lersner. Il ajoute, aux précisions déjà données, que les gouvernements alliés demandent à l'Allemagne de s'engager formellement et sans délai à signer le protocole et à envoyer des experts techniques pour régler les modalités d'exécution du traité. La note exige de l'Allemagne qu'elle signe sans discussion. Elle exclut toute possibilité de négociations nouvelles. Les sanctions dont l'Allemagne est menacée en cas de refus sont lourdes de conséquences. Il ne s'agit plus de l'occupation d'une ville ou d'un territoire limité, mais d'une rupture de l'armistice après préavis de trois jours. Il en résulterait le retour au régime de guerre avec pleine liberté d'action pour nos chefs militaires et aussi le rétablissement automatique du blocus.

Le « Petit Parisien » confirme les sanctions indiquées par le « Petit Journal ».

D'après l'« Echo de Paris », tous les Etats intéressés n'ont pas encore envoyé leur agrément à la menace de coercition militaire, qui termine la mise en demeure élaborée par le Conseil suprême. Ce dernier doit tenir aujourd'hui une nouvelle séance au sujet de cette note.

PARIS, 8 (Havas). — Le ministre de la défense nationale Noske, interviewé par le correspondant du « Daily Mail », à Berlin, a déclaré que le temps était venu pour l'Allemagne de résister avec la dernière énergie aux demandes des Alliés. Les Alliés, a-t-il déclaré, occuperont le pays s'ils le veulent. La paix qu'ils nous présentent actuellement n'est pas une paix, mais bien une prolongation de l'état de guerre. J'espère que le gouvernement la rejettera. L'acceptation d'un tel traité conduirait l'Allemagne à exercer sa vengeance sur les hommes qui l'auraient signé et à se faire justice.

Noske a ajouté qu'il exprimait son opinion personnelle mais qu'il savait qu'elle était partagée par les autres membres du gouvernement allemand et par leur entourage.

France

Elections municipales à Paris

PARIS, 7 (Havas). — Après le deuxième tour de scrutin, le Conseil municipal de Paris aura la composition suivante : 5 conservateurs; 14 républicains-libéraux ; 13 républicains indépendants ; 11 républicains de gauche ; 3 syndiqués ; 6 radicaux-socialistes ; 5 socialistes indépendants ; 20 socialistes unifiés ; 1 socialiste non syndiqué.

Autriche

La décision du Vorarlberg

VIENNE, 7 (B. C. V.). — Commentant la décision de la Diète du Vorarlberg et la manifestation du Conseil fédéral suisse, la « Nouvelle Presse Libre » écrit :

De toutes les décisions de la Diète se dégage nettement qu'elles sont l'écho des déclarations faites tout récemment au Conseil des Etats par le conseiller fédéral Calonder.

Le « Neue Wiener Tagblatt » déclare que la séparation du Vorarlberg signifierait l'alarme pour toute l'Autriche allemande et occidentale. L'Autriche ne survivrait pas à ce détachement.

BREGENZ, 7. — Pour manifester leur mécontentement contre la décision de la Diète, les cheminots ont laissé en panne, dans la gare de Bregenz, le train du soir ramenant un certain nombre de députés chez eux.

ETRANGER

Madrid sans journaux. — Les rédacteurs et les typographes en grève ont publié à midi un 2me numéro du journal intitulé «Nuevo Diaro». Ce journal traite presque exclusivement de la marche de la grève et de la situation politique. Il publie en outre quelques courtes dépêches de province.

Les éditeurs de journaux font paraître de leur côté un journal unique, la « Presse de Madrid ».

Des locomotives Krupp. — La première locomotive Krupp et dix vagons de la même fabrication ont quitté samedi les ateliers. Les ateliers de construction de locomotives et de vagons des usines Krupp occupent aujourd'hui en chiffres ronds 35,000 personnes, les employés compris. En travail normal ces ateliers peuvent produire au moins 300 grosses locomotives et 2500 à 3000 vagons annuellement.

En route pour l'Australie. — L'aviateur australien Rossmith est arrivé le premier à l'île de Java ; il a atterri dimanche après midi, à Kalidjarie-Wandeng.

Les chemins de fer belges

On écrit de Bruxelles au « Journal de Genève » :

Sur 1419 ouvrages d'art détruits en Belgique, il y en a actuellement 1340 de réparés, au nombre desquels on compte 663 ponts dont la reconstruction est définitive. Quand on songe que tout juste une année nous sépare de l'armistice, on ne peut qu'admirer l'énergie et la vitalité dont la Belgique a fait preuve, et qui, dans le cas particulier, a permis une reprise importante du trafic par voie ferrée. La moyenne journalière des trains en marche est de 1800 pour les marchandises et de 1400 pour les voyageurs ; les abonnements généraux sont rétablis avec une augmentation de 100 % sur le tarif d'avant-guerre ; le service de marchandises à grande vitesse fonctionne quotidiennement entre Bruxelles et Paris ; de grands express internationaux sont remis en marche et les chemins de fer réalisent des recettes supérieures à celles d'avant 1914. Rien qu'en septembre dernier, les recettes ont dépassé de 5,800,800 francs les recettes de septembre 1913.

Ce qui laisse encore passablement à désirer, c'est le matériel, mais il s'améliorera dans un avenir très rapproché ; 675 locomotives sont commandées aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, aux industries belges. Les locomotives anglaises seront rapidement livrées, car elles servaient sur le front. De plus, le gouvernement belge fait exécuter, par des industriels de Belgique, 5000 vagons à marchandises, pour la somme de 75 millions. On se plaint encore beaucoup de l'état des vagons de voyageurs, et cet hiver bien des trains ne pourront être chauffés, mais il faut avoir de la patience et être très heureux des progrès obtenus en douze mois.

L'électrification des chemins de fer belges commencera par la ligne Bruxelles-Anvers, et on espère que les premiers essais auront lieu vers la fin de 1921. Le mode d'énergie employée sera le courant continu à haute tension, transmis au moyen d'un troisième rail. Dans les gares, on se servirait plutôt du câble aérien.

Les chemins de fer de l'Etat belge ont adopté définitivement la journée de huit heures. Les prestations normales ne peuvent dépasser 48 heures par semaine pour les emplois se prêtant au repos hebdomadaire, ou 69 heures par décades, pour les autres. Les agents requis de prêter leur concours en cas de nécessité ne peuvent refuser. Ils sont tenus d'obtempérer à la réquisition, même en dehors des heures de présence normale ou pendant les jours de repos. Pour les heures qui dépassent le maximum réglementaire, 50 % sont payées supplémentairement et 50 % leur sont compensées par l'octroi d'un congé avec rémunération. Telles sont les mesures adoptées dans cette grande transformation du travail des cheminots belges.

Et nous devons ajouter que le corps des agents de chemins de fer belges a largement payé son tribut aux années de guerre : 832 agents sont morts sous les drapeaux, 288 tués ou fusillés ; 136 blessés et 7681 déportés ou emprisonnés par l'ennemi. Parmi ces derniers, 167 sont décédés en captivité ou des suites de la captivité.

E. C.

SUISSE

Commerce franco-suisse. — La Chambre de Commerce Suisse en France vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, 61, Avenue Victor-Emmanuel III, à Paris. On sait que cette institution est à la disposition des commerçants et industriels pour tous renseignements concernant le commerce franco-suisse.

Tout renchérit. — La direction du Chemin de fer Berne-Neuchâtel a suivi l'exemple des C. F. F. qui, à partir du 1er mars 1920 feront payer pour tous les chiens voyageant en chemins de fer le tarif des voyageurs en troisième classe, taxe entière.

Le ravitaillement en viande (Communiqué). — L'office de l'alimentation annonce ce qui suit :

Dans la séance de la commission de surveillance du service de ravitaillement en bétail de boucherie, du 29 octobre 1919, on désigna, à l'instigation de la direction de l'office de l'alimentation, une sous-commission, qui fut chargée d'examiner de près les accusations formulées notamment par la « Metzgerzeitung » et le bureau de statistiques de la ville de Berne, contre les organes du service de ravitaillement en viande de boucherie, au sujet de la politique suivie en ce qui concerne le prix du bétail d'abatage et des relations avec ceux qui étaient chargés de faire les achats.

Cette commission fut composée de MM. Moser, conseiller d'Etat à Berne, Pfluger, conseiller municipal à Zurich, et Guyer-Muller, président de l'Association des maîtres bouchers suisses, à Zurich.

La commission de surveillance du service de ravitaillement en viande de boucherie avait déjà eu à s'occuper auparavant de plaintes formulées contre ce service. Les enquêtes ont prouvé jusqu'à maintenant que ces plaintes ne sont pas fondées.

La commission de neutralité du Conseil des Etats est également arrivée à la même conclusion, qui fut communiquée par son rapporteur lors de la session de l'Assemblée fédérale, en juin dernier, savoir que les reproches faits à la direction du service de ravitaillement en viande de boucherie et à ceux qui ont acheté pour son compte sont dénués de fondement.

Les résultats de l'enquête actuelle seront rendus publics.

L'incident américain. — Au sujet de l'arrestation de deux officiers américains, à Zurich, la « Suisse » de Genève écrit :

« Le tapage assez vif qu'avait causé la prétendue arrestation à Zurich de deux officiers américains commence à s'atténuer, et l'on s'aperçoit que, plus on va au fond des choses, moins on y trouve de raisons de réclamer. Les autorités américaines, qui avaient demandé des explications, se sont déclarées satisfaites de celles qu'elles ont reçues.

Voici en deux mots, d'après les renseignements que nous avons obtenus, de quoi il s'agit. Deux officiers de l'ordre judiciaire de l'armée américaine s'étaient rendus à Zurich pour ouvrir une enquête concernant les agissements de certains de leurs compatriotes qui auraient commis des incorrections concernant des livraisons à l'armée. Ces deux officiers, ignorant les lois du pays, avaient cru bien faire en organisant leur enquête eux-mêmes sans prendre contact avec les autorités suisses. Ils citèrent des témoins, qu'ils firent déposer sous la foi du serment ; ils s'adjugèrent même une lettre qu'ils trouvèrent sur le bureau d'un commerçant, et procédèrent en somme tout comme s'ils avaient exercé leur mandat sur le sol américain.

» Ils vinrent à Berne, où ils eurent des conférences au département politique et au département de justice et police. On leur expliqua que l'état de notre législation ne permettait pas une semblable procédure et que toute enquête officielle devait être faite par la police suisse. On promit à ces messieurs de leur donner des lettres d'introduction pour les autorités zuricoises, afin qu'ils pussent participer à l'enquête et assister aux interrogatoires. Tous ces documents furent prêts le lendemain. Mais les Américains ne vinrent pas les prendre, et ils repartirent avec un flegme remarquable pour continuer leurs opérations comme si de rien n'était.

» La police zuricoise intervint alors. A ce que l'on affirme, les deux officiers ne furent nullement incarcérés comme le bruit en a couru. Mais on confisqua leurs dossiers, et l'enquête fut reprise par la police zuricoise.

Il y a certainement eu là un malentendu de la part des Américains, qui n'ont pas voulu porter atteinte à la souveraineté suisse et ignorer de propos délibéré les autorités du pays. Ce qui est plus difficile à comprendre, c'est qu'ils aient poursuivi leurs démarches après avoir été renseignés au palais fédéral. Mais, au pis aller, il ne peut s'agir que d'un excès de zèle de ces deux officiers et nullement d'un incident diplomatique.

» Les autorités de police ont certainement agi dans la plénitude de leurs droits. Elles avaient le devoir de faire respecter notre souveraineté et de sévir contre des procédés qui portaient une atteinte directe à cette souveraineté même. Elles auraient peut-être pu agir avec plus de diplomatie et de ménagements. Mais les deux officiers américains ayant eux-mêmes donné l'exemple d'un aimable sans-gêne, ne peuvent, à la réflexion, savoir mauvais gré aux autorités helvétiques d'avoir procédé, elles aussi, avec une simplicité et une rondeur toutes républicaines. Admettons que, d'un côté comme de l'autre, on n'ait pas eu « la manière ».

» Et enterrons ce petit incident. L'Amérique, durant la guerre, nous a donné assez de preuves de son amitié pour que nous ne prenions pas la mouche pour une vétille ».

De ce qui précède, il résulterait, dans tous les cas, que les maisons suisses incriminées dans cette affaire ne sont pour rien dans l'arrestation des Américains, contrairement à ce qui avait été annoncé tout d'abord.

Economie de charbon. — Les inconvénients causés par la sécheresse ayant disparu, le département fédéral des chemins de fer a de nouveau permis l'usage du bois pour le chauffage des locomotives. Les chemins de fer fédéraux, possédant encore depuis le printemps dernier d'importants stocks de bois de chauffage, se sont hâtés de profiter de la permission, ce qui permettra d'économiser mensuellement, pendant l'hiver 40 à 50,000 tonnes de charbon.

BERNE. — En justifiant le déficit du budget de la ville de Berne pour l'année 1920 ainsi que la forte augmentation des impôts qui en résulte, le président de la commune, M. Müller, a ajouté que la situation sérieuse dans laquelle se trouve la ville demande des résolutions héroïques. Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, la ville a été mise à contribution particulièrement par trois facteurs : L'amélioration des conditions du personnel, qui a demandé 7,845,000 ; les mesures d'urgence en faveur des classes pauvres de la population, pour lesquelles on a déboursé 2,657,000 ; l'atténuation de la crise des logements, qui a donné lieu à une dépense de 12,835,000. Il s'agit aujourd'hui, a dit M. Muller, de retirer les lettres de change que nous avons données pendant la guerre, et, à cet effet, nous faisons appel au sentiment de sacrifice de chaque bourgeois.

— La municipalité de la ville de Berne a porté à 60 cent. par mètre cube le prix du gaz pour 1920.

VALAIS. — Le train du Lœtschberg, qui quittait Brigue samedi soir, a déraillé entre Ausserberg et Hothen. Il y aurait trois personnes grièvement blessées. On a demandé du secours à Brigue.

— Les gendarmeries de Chippis et de Sierre ont arrêté et incarcéré un communiste russe évadé de France en 1917. Ce communiste faisait de la propagande bolchéviste à Montana et a séjourné à Berne et à Zurich.

VAUD. — A Lausanne, vient de mourir des suites d'une opération chirurgicale, à l'âge de 73 ans, M. William Cart, archéologue et musicographe. Né à Morges le 5 novembre 1846, il fut professeur dans diverses écoles de Lausanne, ancien secrétaire central du Club alpin suisse, fondateur et vice-président de la fondation « Pro Aventico », créateur du théâtre du Jorat, auteur de nombreux travaux importants, soit en archéologie, soit en musique.

RÉGION DES LACS

Grandson. — M. Victor Braillard, syndic de Grandson, a été élu sans opposition par 376 voix sur 380 votants et 977 électeurs inscrits, député au Grand Conseil en remplacement de M. Henri Simon, nommé conseiller d'Etat.

CANTON

St-Blaise. — Les deux cambrioleurs de la villa Perrenoud ont été pincés à Bâle jeudi dernier, ensuite d'une perquisition de la police bâloise chez les brocanteurs de l'endroit. Celle-ci découvrit en effet chez l'un de ceux-ci tous les objets dérobés et le marchand en question sur les instances des agents dénonça les deux vendeurs qui se trouvaient être deux évadés du pénitencier de Witzwil.

Lors de l'arrivée des colis à Bâle, le jour du vol, l'un de ceux-ci se rendit à l'Hôtel de la Cigogne, à Bâle, réussit à s'approprier une livrée du portier de l'hôtel et dans cette tenue alla à la gare retirer les colis qu'il transporta chez le brocanteur où ils furent retrouvés jeudi.

Tous les objets volés vont incessamment rentrer à la villa Perrenoud et les filous seront conduits aux prisons de Neuchâtel pour y attendre leur jugement.

Le Landeron (corr.). — A l'instar des petites villes qui se piquent de posséder un goût artistique développé, notre bourg a l'avantage d'avoir au collège, jusqu'au 15 décembre, une exposition de tableaux à l'huile, aquarelles, croquis, dessins à la plume, peintures sur porcelaine et faïence, soit 150 objets environ, dus au travail des deux artistes amateurs distingués que sont le pasteur et Mme Ed. Quartier-la-Tente, au Landeron.

La plupart des sujets des tableaux et assiettes ont été pris dans notre contrée pittoresque ; c'est dire combien ils sont dignes d'intérêt, d'autant plus que l'exécution en est des mieux réussies.

Tous ceux donc qu'intéresse la peinture de belle venue, exempte des excentricités aux teintes tapageuses, comme on en rencontre, trop souvent, dans des « exhibitions » soi-disant artistiques, passeront sûrement des instants agréables en venant visiter l'exposition susmentionnée.

Auvernier. — On nous écrit :

« Des bruits de calomnie infâme, dont la preuve a été faite, ont été répandus, ces jours, contre le pasteur de la localité : Le conseil d'Eglise et la population sont indignés, et cette indignation sera partagée par tous ceux qui savent qui est cet ecclésiastique, qui connaissent son caractère, sa foi et sa charité, et qui se souviennent en particulier qu'il a failli perdre la vie en entourant ses paroissiens malades de la grippe. On se perd en conjectures sur l'origine de ces bruits. Mais la dignité du ministère a exigé que plainte immédiate fût portée. »

La Chaux-de-Fonds. — Le projet de budget pour 1920 prévoit un déficit de plus d'un million et demi sur un total de dépenses de 5,780 mille francs.

— Il résulte des renseignements complémentaires que nous obtenons sur le drame de samedi, que l'auteur de l'attentat était en instance de divorce. Samedi matin, à 10 h. 30, il s'est rendu chez sa femme, qui avait élu domicile chez ses parents, à la rue de la Serre, et, sans autre explication, lui tira plusieurs coups de revolver dans la tête. La victime s'affaissa sur le seuil de la porte, tandis que son mari lui assénait encore des coups avec la crosse de son revolver. Il s'est ensuite enfui dans un immeuble voisin, où il a été arrêté par les agents de la police locale et de la sûreté. Les premiers soins ont été donnés à la victime, puis elle a été transportée à l'hôpital ; pour le moment, on ne croit pas que sa vie soit en danger.

Le Locle. — Au début de la séance du Conseil général de vendredi, le président a donné connaissance d'une lettre de démission de M. Albert Piguet de ses fonctions de président du Conseil communal et de membre de cette autorité.

Le Conseil général a remis à la commission le budget de 1920 présenté par le Conseil communal. Il a accordé un crédit de 8000 fr. pour exécuter des travaux de transformation à l'abattoir des Jeannerets, et un crédit de 50,000 francs pour la construction, la réfection et le dallage des trottoirs.

— Le budget 1919 comporte en recettes, y compris l'allocation du fonds de réserve et de secours, une somme de 3,372,085 fr. 65 et en dépenses 3,889,750 fr. 75 bouclant ainsi par un excédent de dépenses de 517,665 fr. 10.

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 5 décembre à l'Université

M. Th. Delachaux présente une communication sur un crustacé nouveau de la grotte de Vert. Il s'agit ici de l'espèce Bathynella chappuisi, petit crustacé très frêle de 1 mm. de long sur 1 dixième de mm. de large et d'une transparence parfaite. Ce petit animal (ou du moins une espèce voisine) fut découvert pour la première fois en 1880 dans un puits près de Prague. Les deux exemplaires recueillis ne furent pas décrits suffisamment, de sorte que jusqu'en 1913 on douta de l'existence de l'espèce. A ce moment un étudiant de Bâle, M. Chappuis, découvrit dans un puits près de cette ville plusieurs Bathynella qu'il ne put étudier immédiatement assez à fond. La guerre vint, le puits fut comblé et tout fut à recommencer. Une troisième fois, l'espèce fut retrouvée chez nous, à la grotte de Vert dans les gorges de l'Areuse. M. Chappuis, puis M. Delachaux, en récoltèrent d'assez nombreux exemplaires que M. Delachaux étudia très en détail et reconnut être une espèce nouvelle pour la science.

Le travail sur Bathynella chappuisi, qui vient de paraître et qui fera partie du prochain Bulletin de notre société, fait le plus grand honneur à son auteur, spécialiste dans l'étude de certains crustacés. Les superbes dessins qui l'illustrent font l'admiration des naturalistes tant par leur exactitude que par leur netteté. La nouvelle espèce décrite par M. Delachaux est intéressante surtout au point de vue systématique et vient s'intercaler entre les crustacés inférieurs et les crustacés supérieurs.

C'est de ces derniers, ou plutôt de l'un d'eux, que nous entretient ensuite M. Fuhrmann, qui présente une communication sur l'écrevisse, sa biologie et sa répartition en Suisse. L'écrevisse, comme la plupart des arthropodes d'ailleurs, présente la particularité curieuse de voir sa croissance liée à des mues successives et périodiques, entre lesquelles le corps ne s'accroît pas, par suite de la rigidité de son enveloppe. La mue est des plus intéressantes à observer. L'enveloppe externe du corps se décolle sous l'influence d'un liquide, se fend sur une très petite longueur et l'animal sort de son enveloppe comme d'une chemise. Les pattes, les antennes, les yeux, l'estomac lui-même, tout mue, de sorte qu'on croit avoir au premier abord deux écrevisses au lieu d'une.

Après cette opération, qui dure souvent plusieurs heures, la nouvelle écrevisse est absolument molle et doit vivre cachée pendant un certain temps pour échapper à ses ennemis. La jeune écrevisse mue huit fois la première année (et atteint 4,5 cm. de long), cinq fois la deuxième année et n'atteint sa taille définitive qu'à 5 ou 6 ans. Elle présente un assez grand pouvoir de régénération, et peut remplacer assez facilement les parties détruites. Le système nerveux est bien développé, composé d'une chaîne nerveuse ventrale ; le sens olfactif des écrevisses est bien connu puisqu'on pêche des crustacés en les attirant avec de la viande ou du poisson. Le tube digestif est à peu près droit, l'estomac contient ce qu'on appelle un moulin gastrique, organe remplaçant les dents. Il faut dire que les écrevisses sont très voraces, se mangeant entre elles, même si la nourriture ordinaire ne leur fait pas défaut. Les mâles mangent les femelles, et dans les essais de repeuplement des ruisseaux, il importe de toujours mettre à l'eau un tier de mâles pour deux tiers de femelles, sinon les secondes disparaissent, et le résultat est nul.

La respiration de ces animaux est très active ; aussi doit-on toujours les expédier dans de la mousse humide et non dans de l'eau où ils seraient infailliblement asphyxiés par suite du manque d'oxygène. L'écrevisse se reproduit seulement à partir de la troisième ou de la quatrième année. C'est entre le 15 octobre et le 15 novembre que l'accouplement a lieu. Au bout de quelques semaines, la femelle pond de 60 à 120 œufs, qui sont collés par petits paquets aux pattes de l'abdomen. A partir de ce moment, la mère se voue entièrement aux soins de ses œufs. L'incubation durant six mois, il ne reste plus au printemps suivant que 20 à 30 œufs en moyenne, d'où sortent des petites écrevisses presque parfaitement développées. Elles restent huit à dix jours cramponnées aux pattes de la mère, puis vivent de leur propre vie.

Les ennemis de l'écrevisse sont : l'homme qui la pêche souvent au point de dépeupler les ruisseaux, qui construit des digues et des barrages ; divers poissons qui lui font la chasse ; et les infiniment petits, les bacilles, qui ont causé dès 1876 une épidémie terrible, la peste des écrevisses. Certaines contrées furent entièrement dépeuplées ; et ce même bacille, passant sur les poissons blancs, produit une maladie curieuse se traduisant, par le redressement des écailles. Les poissons atteints succombent, sont mangés par les écrevisses, et la maladie se répand ainsi plus rapidement. Il résulte d'une enquête et d'études sérieuses qui viennent d'être faites que les trois espèces d'écrevisses que l'on trouve en Suisse se répartissent de la façon suivante : l'écrevisse des rivières ou à pieds rouges, qui commence seulement à se relever de l'épidémie qui ravagea toute l'Europe, a une distribution géographique très capricieuse. Cette espèce a d'ailleurs été introduite dans divers bassins ; l'écrevisse à pieds blancs habite surtout le Jura et le plateau occidental ; l'écrevisse des torrents se rencontre spécialement en Suisse orientale.

M. Fuhrmann, dont l'exposé d'une simplicité et d'une clarté parfaites, intéressa vivement ses nombreux auditeurs, illustra sa causerie par la présentation de plusieurs préparations sorties des collections du laboratoire de zoologie de notre université.

M. W.

NEUCHATEL

Cour d'assises. — La cour d'assises siègera au château de Neuchâtel, en la salle ordinaire de ses audiences, les jeudi 18 et vendredi 19 décembre 1919. Le rôle des causes comprend trois affaires qui seront jugées avec l'assistance du jury, et trois autres qui seront jugées sans l'assistance du dit.

Eglise nationale. — Il y a lieu de rectifier un point des quelques renseignements publiés dans notre numéro d'hier à propos de la retraite de M. Henri DuBois, pasteur. C'est durant 45 ans, et non 35, de sa longue carrière pastorale que M. DuBois a résidé à Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

On cherche une
bonne à tout faire
sachant cuire ou une cuisinière pour un remplacement de 2 à 3 mois. Mme Piguet, rue de la Plaine 66, Yverdon.

Etat civil de Neuchâtel

Mariage célébré

6. Louis-Edmond Beljean, chauffeur C. F. F., et Eva-Adèle Juan, les deux à Neuchâtel.

Naissances

2. Hans, à Johann Heiniger, mécanicien à Corcelles, et à Lina née Siegenthaler.

5. Jean-Pierre-James-Arthur, à Bernard de Chambrier, gérant d'immeubles à Bevaix, et à Marie-Alvine-Irma née von Bonstetten.

6. René-Louis, à Louis-Frédéric Hürst, sellier aux Verrières, et à Alice-Juliette née Amstutz.

Décès

4. Jules-Auguste Dubois, commis à Charmey, époux de Gabrielle Chapatte, né le 14 mai 1884.

6. Marie-Adèle Bellenot, née le 8 janvier 1901.

6. Auguste Simonet, manœuvre, époux de Adèle Biolley, né le 5 septembre 1879.

Partie financière

Bourse de Genève, du 8 décembre 1919

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. | *o* = offre.

Actions			
Banq.Nat.Suisse.	435.—	*m*	
Soc. de banq. s.	587.—	*m*	
Comp. d'Escom.	712.—		
Crédit suisse . .	570.—		
Union fin. genev.	340.—		
Ind.genev.d. gaz.	400.—	*o*	
Gaz Marseille. .	—.—		
Gaz de Naples .	—.—		
Fco-Suisse élect.	285.—	*m*	
Electro Girod. .	665.—		
Mines Bor privil.	700.—	*o*	
» ordin.	—.—		
Gafsa, parts. . .	650.—	*o*	
Chocol. P.-C.-K.	362.50		
Nestlé	1025.—	*o*	
Caoutch. S. fin.	160.—	*o*	
Coton.Rus.-Fran.	—.—		
Sipef	—.—		
Obligations			
5% Fed. 1914, II.	—.—		
4½ » 1916,IV.	—.—		
4½ » 1916, V.	—.—		

4½ » 1917,VI.	431.—		
4½ Fed.1917,VII.	—.—		
5% fed.1917,VIII	487.—		
5 % fed. 1918 IX	495.—		
3½ Ch.de fer fed.	661.50		
3% Différé . . .	265 50		
3% Genev.-lots .	98.25		
4% Genev. 1899.	370.—		
Japon tab.I^e s.4½	85 —	*d*	
Serbe 4 % . . .	120.—		
V.Gene.1919,5%	460.—		
4 % Lausanne .	—.—		
Chem.Fco-Suisse	—.—		
Jura-Simp.3½%	296 —		
Lombar anc.3%	33 50		
Cr. f. Vaud. 5%	—.—		
S.fin.Fr.-Sui.4%	262.—		
Bq.hyp.Suéd.4%	—.—		
C.foncégyp.1903.	—.—		
» » 1911.	230.—		
» Stok. 4%	—.—		
Fco-S. élec. 4%.	327.50		
Totisch.hong.4½	210.—		
Ouest Lumiè. 4½	—.—		

Change à vue (demande et offre) : Paris 46.50/48.50, Londres 19.70/20.10, Italie 39.60/41.60, Espagne 101.60/103.60, Russie 9.—/13.—, Amsterdam 201.50/203.50, Allemagne 9.50/11.50, Vienne 2.75/4.75, Prague 8.—/10 —, Stockholm 113.—/115.—, Christiania 101 50/103 50, Copenhague 95.—/97.—, Bruxelles, 49.50/51.50, Sofia 7.—/11.—, New-York 4.93/5.33.

MYSTIFIÉ !
vous le serez toujours si vous acceptez des Tablettes Wybert tandis que vous comptez recevoir des Tablettes **Gaba**, souveraines contre toutes les **affections des voies respiratoires**. — **Méfiez-vous !** Exigez les Tablettes **Gaba** en boîtes bleues à **fr. 1.75**.

Contre le chômage. — Le bureau d'arrondissement de l'office fédéral d'assistance en cas de chômage nous écrit : L'heureuse innovation dont nous avons parlé ici même, dans le courant du mois d'octobre (transformation d'habits militaires), a produit des effets réjouissants, c'est-à-dire a fourni du travail à un grand nombre de tailleurs et tailleuses de nos contrées, et donne la faculté à tous les citoyens de se procurer un magnifique veston très bien confectionné et à la dernière mode, convenant très bien pour jeunes gens et messieurs pour tenue de ville et de bureau, et cela à des prix très réduits, en quatre modèles différents.

Ces articles, ainsi que des pantalons, gants, et cache-nez, aux mêmes conditions, sont à la disposition des amateurs au bureau de l'office fédéral d'assistance en cas de chômage, rue du Pommier 10.

Le frein d'alarme. — Le train venant de Bienne, arrivant à Neuchâtel à 8 h. 10 du soir, a dû faire arrêt dimanche soir devant le disque de la gare de Neuchâtel. Un voyageur pris de vin sortit de voiture pour descendre, croyant qu'il était arrivé en gare. S'apercevant de son erreur, il voulut remonter, mais à ce même moment, le train se remettait en marche ; il se tenait à la voiture, mais n'était pas dessus. D'autres voyageurs, ayant remarqué la sortie de celui dont nous parlons, s'inquiétèrent et le trouvèrent en fâcheuse posture. Ils firent tous leurs efforts pour le hisser sur la plateforme, mais, craignant de ne pouvoir y arriver, l'un d'eux fit jouer le frein d'alarme, ce qui provoqua l'arrêt instantané. Il fut alors facile de faire réintégrer sa place, en sécurité, à ce voyageur trop pressé.

Association des Sociétés de Neuchâtel. Hier a eu lieu une réunion, convoquée par un comité d'initiative, en vue de fonder en notre ville une association des sociétés locales.

Le but de cette association, suivant un rapport et un projet de statuts présentés, est de confier à l'ensemble de nos sociétés locales l'organisation de tous genres de manifestations populaires telles que : fête patriotique du 1er août, cortège et bal des vendanges, éventuellement fêtes vénitiennes, réceptions de sociétés, jubilés, etc.

Le comité d'initiative a été chargé de poursuivre l'étude de cette question. Les sociétés locales seront invitées à se faire représenter à une assemblée qui aura lieu dans la première quinzaine de janvier 1920, dans laquelle sera discutée l'organisation projetée.

Arrestation. — La police a arrêté hier soir, à la rue du Temple Neuf, un individu pour violation de domicile, ivresse et scandale.

Accident. — Hier après midi, vers 3 heures, une automobile a renversé au Quai Suchard un vieillard âgé de 87 ans atteint de surdité, et qui n'avait pas entendu l'avertisseur de la voiture. Relevée avec le front fendu, la victime fut conduite à son domicile, où son état nécessita l'appel d'un médecin.

Conseil général de la Commune

Séance du 8 décembre

Maisons locatives. — Les crédits demandés s'élèvent à 490,000 francs pour la construction d'un groupe de maisons d'habitation au Bois de l'Hôpital et à 435,000 pour un autre groupe au Plan.

M. Matthey-Schœk admet l'opportunité du projet.

M. Martenet se demande si les logements en question pourront être loués aux prix prévus, soit de 1200 à 1500 francs.

M. Wenger croit que la question à résoudre est d'éviter qu'il y ait à Neuchâtel des familles sans abri ; le reste lui paraît accessoire.

M. Reutter, conseiller communal : Les personnes qui loueront les logements à construire feront de la place à d'autres.

M. Martenet craint qu'on ne soit obligé de louer ces logements au-dessous du prix de revient.

M. Krebs estime qu'il appartiendra à une commission d'examiner ce point ; en attendant, il faut profiter du subside de 30 % alloué par la Confédération et le canton, en conséquence, décider au plus tôt la construction.

M. Wenger ne voit que la question de solidarité. Tous les abris ne sont pas des logements, il y a encore trop de taudis.

M. Borel soutient l'urgence de donner suite au projet du Conseil communal.

M. Krebs relève l'expression de taudis : s'il y a des taudis, cela tient plus souvent aux locataires qu'aux propriétaires. Beaucoup de locataires sont décidément trop peu soigneux.

Le projet est pris en considération et renvoyé à la commission des maisons des Battieux.

Les bains chauds. — Le Conseil vote un crédit de 280,000 francs pour l'achat de l'établissement de bains chauds de l'Ecluse, avec ses installations et son mobilier.

Parc des sports. — La commission recommande l'emplacement du Puits-Godet et l'octroi d'un crédit de 68,000 francs.

M. Savoie-Petitpierre critique le choix de l'emplacement, celui-ci étant trop distant et d'accès trop difficile. Il préconise le Mail, qu'on pourrait aménager à moins de frais en abattant notamment un certain nombre d'arbres et en tirant parti de son esplanade à l'ouest.

M. Godet ne peut admettre le principe même de la question. Il est pour l'encouragement des jeux destinés à fortifier la jeunesse, mais ne croit pas à la nécessité de créer un parc où les jeunes gens s'exhiberaient moyennant un prix d'entrée et aux applaudissements d'une galerie qui n'est pas nécessaire. Il ne votera pas le crédit.

M. Chable estime qu'il n'est pas opportun pour la commune de voter une somme aussi élevée en faveur d'un seul groupement sportif. Ce groupe satisfait, il faudra en satisfaire d'autres. Quelles dépenses en perspective alors qu'on doit en envisager pour les abattoirs, la clinique dentaire, etc. L'orateur propose le renvoi de toute la question au Conseil communal, qui pourrait réserver le Puits-Godet comme place de jeux et attendre l'action de l'initiative privée. En attendant, il faudrait favoriser l'établissement de patinoires aussi rapprochées que possible.

M. Wenger votera le crédit, car favoriser les sports c'est diminuer l'alcoolisme : on peut en faire chaque dimanche la constatation.

M. Turin pense qu'on pourrait trouver mieux que le Puits-Godet, mais ce serait plus cher. Il y a plusieurs sociétés qui sont favorables à l'emplacement proposé par la commission.

M. Borel fait remarquer que toutes les villes et tous les pays font des sacrifices pour le développement physique : notre ville fera-t-elle une regrettable exception ?

M. de Marval voudrait un emplacement au bord du lac pour être utile à toutes les associations sportives, pour pouvoir peut-être y créer une plage. On pourrait acheter un terrain offrant ces possibilités à Monruz.

M. Schaerer trouve que malgré les temps difficiles il faut voter le crédit ; ce sera un bon placement en tant que moyen de lutte contre la tuberculose, qui coûte beaucoup plus cher, preuve en soit le budget des hôpitaux.

M. Matthey-Schœk préférerait à tous les projets la création d'un emplacement provisoire à la Maladière.

M. Martenet ne voit pas d'emplacement meilleur qu'au bord du lac.

M. Borel tient aussi à la proximité du Mail, mais pas achetée au prix de 700,000 francs fixé pour la propriété Châtelain, dont M. de Marval a parlé sans la nommer.

M. Zundel est très perplexe. Que devient la sanctification du dimanche dans tout cela et le sport tel qu'on le pratique est-il vraiment aussi salutaire qu'on le dit ?

M. Krebs voudrait qu'on suspendît toute décision aujourd'hui avec renvoi au Conseil communal.

M. Reutter, conseiller communal, est favorable à la création de places d'exercice dans le voisinage des écoles. Mais dépenser 70,000 fr. pour permettre à des sociétés d'établir un prix d'entrée, cela lui paraît un peu fort et très préjudiciable aux finances communales, donc aux contribuables.

M. Berthoud déclare qu'à part le préopinant, le Conseil communal s'est rallié aux conclusions de la commission et celles-ci donnent satisfaction aux sociétés de football et de gymnastique qui demandent un terrain de football. On peut se demander s'il convient de dépenser 68,000 francs à cet effet, mais il faut déclarer bien haut que la commune n'achètera jamais la propriété Châtelain à un prix triple de son estimation cadastrale. Quant au Mail, il n'y a pas l'espace nécessaire selon les constatations de techniciens, du moins pas avec les routes et chemins actuels.

On passe au vote. Le Conseil décide, par 20 voix contre 10, le renvoi de toute la question au Conseil communal pour nouvelle étude.

La discussion de la motion Studer est renvoyée à une autre session.

POLITIQUE

L'attitude de l'Entente

PARIS, 8. — Le « Petit Parisien » confirme la sanction indiquée par le « Petit Journal » (voir en cinquième page), mais croit peu probable que la note soit remise aujourd'hui. Cette menace, ajoute-t-il, paraît avoir subi des atténuations considérables, de forme comme de fond. C'est ainsi que les sanctions militaires prévues par le protocole additionnel seraient à peu près abandonnées, bien qu'on ne parle que d'un adoucissement de rédaction. Sur la réparation du préjudice causé par la destruction de la flotte de Scapa-Flow, des modalités transactionnelles seraient intervenues.

L'intention qui a dicté les ménagements est sans doute excellente. On peut faciliter à l'Allemagne l'adhésion qu'on lui demande, mais en même temps il n'est pas douteux qu'on encourage ses résistances futures. Le fait que le représentant d'une des puissances autres que l'Amérique n'ait pas cru pouvoir, bien que plénipotentiaire, accorder sa signature au projet avant d'en avoir référé à son gouvernement, annonce des hésitations dont l'ennemi ne manquera pas de profiter. Le journal croit également qu'il y a fort peu de chances que la mise en demeure des alliés puisse être signifiée aux Allemands aujourd'hui. Le journal regrette ce nouveau retard, se demande si on ne va pas au-devant de nouvelles atténuations. Que pourrait-on céder encore ? se demande-t-il. Le conseil suprême a écarté la formule de l'ultimatum ; il a admis qu'il serait tenu compte, dans le règlement de l'incident de Scapa-Flow, des disponibilités allemandes en fait de matériel de guerre ; il a été jusqu'à accepter que la menace d'action militaire ne s'exerce que jusqu'à l'entrée en vigueur du traité. Que reste-t-il à abandonner, à moins de glisser sur la sanction indiquée en cas de résistance : la dénonciation de l'armistice ? Jusqu'à preuve du contraire, nous nous refusons à admettre qu'une telle prétention ose affronter la discussion.

Chambre française

PARIS, 8 (Havas). — A la Chambre, bien avant l'ouverture de la séance, les tribunes publiques sont combles. On remarque dans les tribunes les officiers Foch et Mangin. La tribune des journalistes est trop petite. De nombreux confrères alsaciens-lorrains et étrangers ont tenu à assister à la séance. De nombreux mutilés se trouvent dans l'assistance.

A 3 heures, les huissiers annoncent le président d'âge.

M. Siegfried s'installe au fauteuil présidentiel. Les plus jeunes députés, parmi lesquels MM. Heurteaux et Fonck, formant les secrétaires d'âge, s'installent au bureau. Les députés se trouvant dans les couloirs gagnent rapidement la salle des séances et s'installent. Puis un silence impressionnant s'établit.

Lorsque les députés alsaciens-lorrains pénètrent en groupe dans la salle, des applaudissements éclatent, et c'est au milieu d'une véritable tempête d'applaudissements que les députés des provinces libérées gagnent leur place, derrière le banc du gouvernement.

M. Clemenceau leur serre la main au passage.

M. Siegfried donne lecture de son discours. Le passage où il salue le retour de l'Alsace-Lorraine à la France déchaîne une explosion d'enthousiasme, de même que le passage où il apporte son hommage aux morts et à l'armée.

Mais la manifestation atteint de plus grandes proportions encore lorsqu'il parle de M. Clemenceau.

Le président du Conseil reste immobile, la tête inclinée sur son pupitre, pendant que plus de 500 députés l'acclament.

Des applaudissements unanimes saluent la péroraison du discours de M. Siegfried.

Puis la parole est donnée à M. François, porte-parole de la députation d'Alsace-Lorraine. Pendant qu'il gravit les marches de la tribune, toute la Chambre se lève.

M. François, qui est un orateur puissant, remercie tout d'abord M. Siegfried, puis il lit sa déclaration qui est hachée d'applaudissements, particulièrement quand il parle de M. Poincaré et de M. Clemenceau.

L'orateur est félicité par le président lorsqu'il descend de la tribune.

Le président du Conseil prend la parole à son tour. Il prononce son discours d'une voix ferme, mais l'émotion fait trembler ses mains. Le discours est souvent interrompu par des applaudissements. Le président du Conseil est applaudi lorsqu'il regagne sa place. Plusieurs députés réclament l'affichage des trois discours.

M. Thomas, socialiste, demande la parole. Malgré de violentes interruptions de la droite et notamment de M. Daudet, M. Thomas lit une déclaration disant :

« Par le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, la violence de 1871 est effacée. Dès lors, contre cette violence, la démocratie socialiste du monde entier a joint sa protestation à celle du peuple alsacien-lorrain. Elle est aujourd'hui d'accord avec la population de l'Alsace-Lorraine tout entière, maltraitée pendant de longues années par l'impérialisme prusso-allemand et qui, lors de l'entrée des troupes françaises, salua la désannexion comme une libération.

» En vertu de la volonté populaire, loi suprême de la démocratie, le parti socialiste d'Alsace-Lorraine entre résolument et sans restrictions, dans l'unité française. »

L'affichage des discours de MM. Siegfried, François et Clemenceau est voté à mains levées.

L'affichage de la déclaration de M. Albert Thomas est repoussée.

La séance est levée. La prochaine aura lieu le 17 février.

L'opinion autrichienne dans la question du Vorarlberg

VIENNE, 7. — Voici encore quelques extraits de la presse viennoise commentant les décisions de la Diète du Vorarlberg et la manifestation du Conseil fédéral suisse.

La « Nouvelle Presse libre » dit qu'il y a une contradiction dans la déclaration de M. Calonder quand il déclare d'une part qu'il n'existe pas de question du Vorarlberg pour la Suisse tant que le Vorarlberg fait encore partie de l'Autriche, tandis que, d'autre part, il appuie les tendances séparatistes dans la mesure du possible.

« Que la Suisse songe seulement à ce qu'elle penserait de l'Italie ou de la France si ces pays faisaient un mouvement semblable dans le Tessin ou dans le canton de Vaud. Elle le considérerait comme une humiliation et nous ne pouvons pas envisager autrement la déclaration du gouvernement suisse. »

Le « Neues Wiener Tageblatt », après avoir déclaré que la séparation du Vorarlberg alarmerait toute l'Autriche allemande occidentale, que l'Autriche allemande ne pourrait survivre à la séparation du Vorarlberg, ajoute :

« Le Conseil suprême ne peut pas ignorer les décisions de la Diète du Vorarlberg. Il a créé l'Autriche allemande et lui a imposé des charges qui dépassent les faibles forces d'un Etat pauvre. Si le Vorarlberg est retranché, cette province formant un facteur important de la reconstruction, l'Entente n'a plus devant elle la partie contractante de St-Germain.

» La sympathie et la reconnaissance sincères que nous avons pour la Suisse nous donnent peut-être le droit de rendre l'opinion publique suisse attentive aux dangers politiques qui la menacent en cas de désagrégation de l'Autriche allemande. Il s'éveillerait en Italie et en France des désirs de compensation. La Confédération serait engagée dans des difficultés dangereuses. La décision de Bregenz pourrait donc devenir pour la Suisse comme pour l'Autriche allemande un dangereux foyer de guerre. La paix de l'Europe interdit cette issue. »

Un homme politique chrétien-social écrit dans la « Reichspost » :

« La vraie neutralité de la Suisse pendant toute la guerre a relevé son autorité dans le monde entier et a affermi sa situation morale. Ce grand succès semble être mis maintenant en jeu pour les intérêts du Vorarlberg, car on ne peut nier que le mouvement récent du Vorarlberg ne provient pas, pour la moindre partie, de l'influence suisse. La Suisse conteste officiellement toute agitation politique et, étant donnée la politique intelligente de neutralité de la Suisse pendant la guerre, il faut être disposé à ajouter créance aux constatations du Conseil fédéral suisse. L'annexionnisme serait pour la Suisse un danger et un préjudice ayant des conséquences funestes. »

Le « Neues Wiener Journal » écrit :

« La déclaration officielle du gouvernement suisse, contradictoire et plus qu'équivoque, ne devait certainement pas ébranler le Vorarlberg dans ses décisions. On ressentira en général, à Vienne, une grosse désillusion, précisément à Vienne, où l'on a toujours eu une confiance inébranlable envers la Suisse, qui nous a apporté de si généreux secours dans notre détresse. La Suisse est-elle en droit de porter préjudice à jamais à sa situation au milieu des Etats européens par son attitude dans la question du Vorarlberg ? c'est une question à laquelle on ne répondra certainement pas à Berne sans y réfléchir sérieusement. »

La Suisse et la Société des nations

BERNE, 8. — La commission du Conseil national a émis le désir, à l'occasion du débat sur la Société des nations, que le Conseil fédéral annonce aux Etats participant à la Ligue des nations qu'il est possible que la votation populaire sur l'entrée de la Suisse dans la Ligue ne se fasse pas dans les deux mois qui suivront l'entrée en vigueur du traité de paix.

BALE, 8. — Suivant une information de Berne aux « Basler Nachrichten », le Conseil fédéral a décidé de communiquer officiellement aux Etats membres de la Société des nations, qu'après la décision des Chambres fédérales d'adhérer à la Société, une consultation du peuple et des cantons suisses était encore nécessaire.

Le Conseil fédéral est persuadé que si la votation populaire ne peut avoir lieu dans le délai réglementaire, il n'en résultera pour la Suisse aucun désavantage, en ce qui concerne sa situation privilégiée comme membre de la Société des nations, dès sa fondation.

CHAMBRES FÉDÉRALES

BERNE, 8. — Au Conseil national, M. Willemin développe une motion concernant le droit des auteurs d'une interpellation aux explications du Conseil fédéral.

M. de Dardel demande des sessions plus fréquentes, mais plus courtes, et des séances plus brèves. Il propose aussi de consacrer une séance par semaine aux interpellations d'actualité, et suggère que tous les grands débats soient sténographiés.

Les motions relatives aux règlements des Chambres sont renvoyées à une commission de 15 membres.

M. Walther développe ensuite une interpellation sur l'abrogation de l'interdiction de l'abatage israélite. M. Decoppet déclare que les circonstances qui ont motivé cette décision n'existent plus et qu'une nouvelle décision sera prise à bref délai.

M. Bonhôte développe une interpellation demandant au Conseil fédéral de renseigner le Conseil national sur les démarches qu'il a faites pour défendre les intérêts des Suisses en Allemagne.

M. Meyer (Zurich) appuie cette interpellation.

M. Calonder répond que le Conseil fédéral a fait tout son possible pour prévenir les conséquences de l'impôt auquel sont soumis les Suisses, qui a le caractère d'une confiscation. On peut espérer que ces démarches aboutiront. Il fait remarquer que les Suisses peuvent éviter les conséquences de la loi en abandonnant leur domicile en Allemagne.

M. Bonhôte se déclare heureux de savoir que le Conseil fédéral s'occupe de la question.

La séance est levée.

NOUVELLES DIVERSES

Pour conserver la monnaie. — Le Conseil fédéral a voté un décret interdisant de fondre les monnaies qui ont cours légal en Suisse.

Les cours de répétition. — Le Conseil fédéral, consulté par la commission de défense nationale et la commission des finances des deux Chambres, sur l'opportunité de rétablir partiellement les cours de répétition en 1920, a décidé de maintenir sa décision précédente, supprimant complètement les cours de répétition l'année prochaine.

Nécrologie. — Lundi, à Lausanne, est décédé, à l'âge de 85 ans, M. Camille Delessert, directeur des postes du 2me arrondissement, né le 18 novembre 1835.

De Lausanne, encore, on annonce la mort de M. Grenier, juge cantonal.

Et de Bruxelles, le décès de M. Maurice Kufferath, directeur du Théâtre de la Monnaie.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

A la Chambre française

PARIS, 9 (Havas). — Selon le « Petit Parisien », un siège de vice-président à la Chambre serait réservé à la députation d'Alsace-Lorraine ; ce siège serait occupé par l'abbé Wetterlé.

M. Clémenceau à Londres

PARIS, 9 (Havas). — Le « Petit Journal » dit que M. Clémenceau partira demain pour Londres, où il se rencontrera avec M. Lloyd George et plusieurs ministres. On comprend, dit le « Petit Journal », que l'importance des questions économiques actuellement en jeu nécessite des conversations entre les chefs des deux gouvernements pour conclure des accords se rapportant à la politique des deux pays.

En « terre allemande »

BERLIN, 9. — Le maréchal Mackensen, rentrant de Salonique à Berlin, a été l'objet d'une cordiale réception à Vienne, où le ministre de la guerre, Deutsch, a dit le plaisir qu'il avait à le saluer en « terre allemande ». Au départ du train, la foule a chanté le « Deutschland über alles ».

Le maréchal a été reçu ensuite à Cassel par le général von Schoeler, et une foule nombreuse l'a acclamé. Après avoir passé en revue la garde d'honneur, Mackensen s'est adressé à la jeunesse, qui dominait dans l'assistance, et a déclaré qu'elle était l'espoir de l'Allemagne et que c'était sa tâche de relever l'Allemagne de son humiliation.

Pour les aveugles

LONDRES, 9. — M. Stephen Walsh a introduit dans un bill, qu'il a présenté au Parlement, ce qu'on appelle la « charte des aveugles ». Suivant cette loi, les autorités locales devront pourvoir à l'instruction technique, à l'emploi et à l'entretien de tous les aveugles âgés de plus de 16 ans. En conséquence, les autorités locales fonderont des écoles techniques pour les aveugles ou des classes spéciales dans des écoles déjà existantes. Cette instruction est limitée à trois ans et n'est destinée qu'aux aveugles qui n'ont pas 50 ans. En outre, les autorités locales auront à fournir une allocation de 25 francs par semaine aux aveugles afin d'accroître leur salaire.

Suffrage féminin

BALE, 9. — Le referendum contre la décision du Grand Conseil au sujet du droit de suffrage féminin a abouti. La votation populaire est fixée aux 17 et 18 janvier 1920.

Cours des changes

du mardi 9 décembre, à 8 h. ½ du matin,
de la Banque Berthoud & Cº, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Paris		45.25	46.—
Londres		19.55	19.70
Berlin		9.75	10.50
Vienne		3.—	3.50
Amsterdam		200.—	201.—
Italie		39.—	39.75
New-York		5.10	5.15
Stockholm		111.—	112.—
Espagne		101.—	102.—

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.
Toutes opérations de banque aux meilleures conditions : Ouverture de comptes-courants, dépôts garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Monsieur Gottfried Frutiger et ses enfants : Mademoiselle Hélène Frutiger, à Corcelles ; Monsieur et Madame Samuel Frutiger-Hauser et leur enfant, à Vaumarcus, ainsi que les familles alliées Wysshaar-Sieber, Schwab-Sieber, Sieber, Trachsel-Sieber, Morscher-Sieber et Frutiger, font part que leur très chère épouse, mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Anna FRUTIGER née Sieber

s'est endormie paisiblement, après une courte maladie, dans sa 67me année, ce matin.

Corcelles, le 8 décembre 1919.

Je sais en qui j'ai cru.

Les choses visibles ne sont que pour un temps, mais les invisibles sont éternelles.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 10 décembre.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Numa Montandon-Biber, à Peseux;
Monsieur et Madame Ulysse Montandon-Robert et famille, à Genève ;
Madame veuve Lucie Perrenod-Montandon et famille, à Genève ;
Monsieur et Madame Alcide Montandon-Huguenin, à Genève ;
Madame Emma Montandon-Huguenin, à Lausanne ;
Monsieur Fritz Montandon, à Meilen ;
Monsieur Jules Guenin-Montandon et famille, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Georges Biber, à San Francisco (Californie) ;
Monsieur et Madame Paul Biber et famille, à San Mateo (Californie) ;
Madame Annie Biber-Freschvatters, à South Haven (Michigan),
et les familles alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Babette MONTANDON
née BIBER

leur chère épouse, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 73me année, après une longue et pénible maladie.

Peseux, le 6 décembre 1919.

Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique au monde afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean III, 16.

L'ensevelissement aura lieu sans suite à Peseux, mardi 9 décembre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Grand'Rue 2.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Abonnements-poste

Nous prévenons les personnes qui paient d'habitude leur abonnement *à la poste (bureau des journaux)* que les prix pour 1920 sont les suivants :

1 an 15.—; 6 mois 7.50; 3 mois 3.75

plus la taxe postale de 20 centimes

Les anciens prix figurent sur le catalogue des journaux que l'administration des postes avait déjà arrêté lorsque les journaux neuchâtelois ont pris leur récente décision.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
8	—0.2	—1.5	+1.8	713.5	3 5	N.-O.	faible	couv.

Neige fine intermittente pendant la nuit et de 1 à 5 h. Soleil le matin.
9 7 h. ½ : Temp. : —0.0. Vent : N. Ciel : couvert

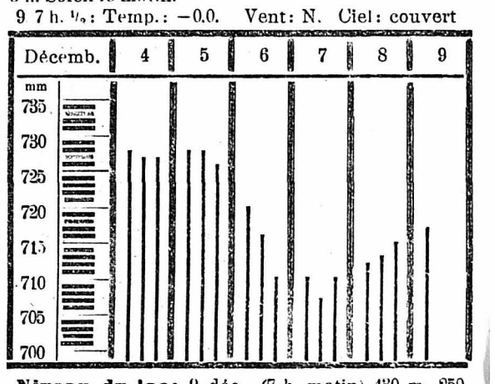

Niveau du lac: 9 déc., (7 h. matin) 430 m. 250

Bulletin météor. des C. F. F. 9 déc., 7 h. matin

Altitude mètres	STATIONS	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 1	Neige.	Calme.
543	Berne	— 2	Couvert.	»
587	Coire	— 5	Neige.	»
1543	Davos	—12	Couvert.	»
632	Fribourg	— 2	Neige.	»
394	Genève	+ 3	Couvert.	»
475	Glaris	— 3	»	»
1109	Göschenen	— 5	»	»
566	Interlaken	— 1	Neige.	»
995	La Ch.-de-Fonds	—13	»	»
450	Lausanne	+ 1	Couvert.	»
208	Locarno	+ 8	Tr. b. tps.	»
337	Lugano	+ 4	»	»
438	Lucerne	— 0	Couvert.	»
399	Montreux	+ 1	»	»
479	Neuchâtel	+ 2	»	»
505	Ragatz	— 4	»	»
673	Saint-Gall	— 2	Neige.	»
1856	Saint-Moritz	—14	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	— 0	Neige.	»
562	Thoune	— 2	»	»
389	Vevey	— 2	Couvert.	»
660	Viège	— 0	Neige.	»
410	Zurich	— 0	Couvert.	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.